

Une plus grande taille moyenne des tacons est une information positive car elle signifie une meilleure survie en rivière et lors de leur passage en milieu marin sous forme de smolts. « Bigger is better » comme le dit M. Nevoux (INRAe_colloque SAMARCH_mai 2022).

Pour chaque cours d'eau, les tailles observées en 2024 sont les plus grandes depuis 2017.

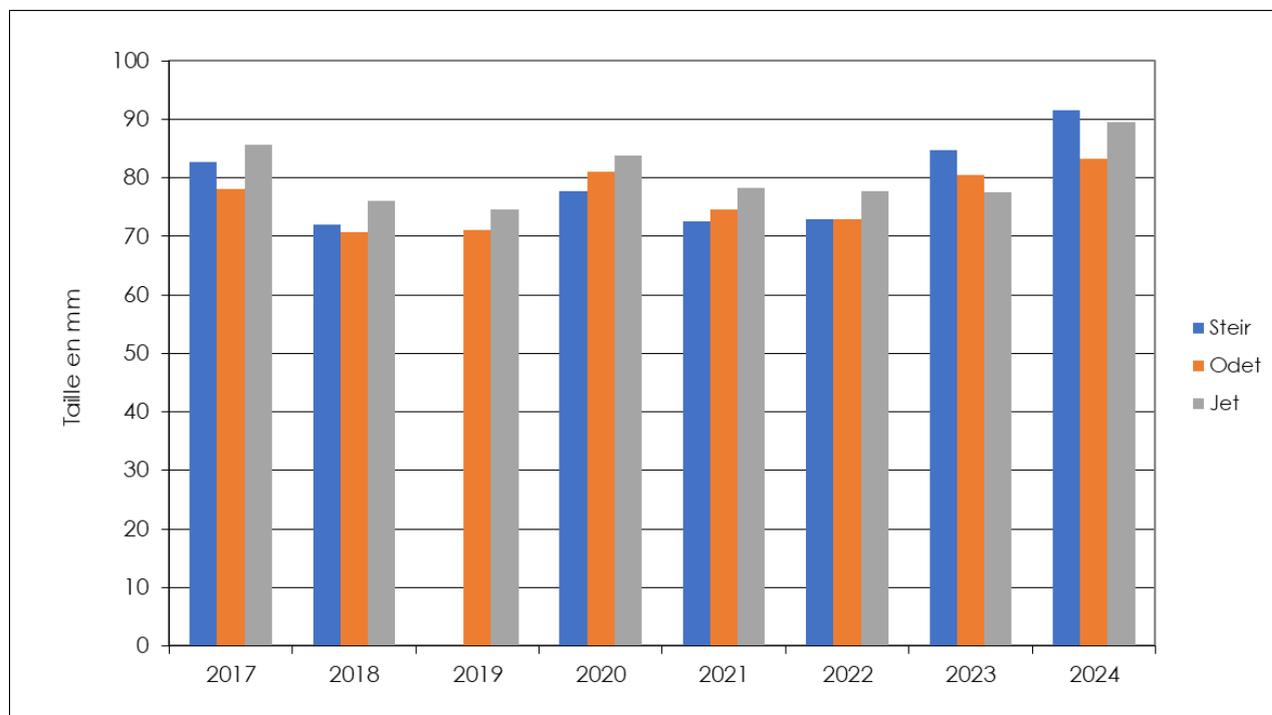


Figure 13 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons par cours d'eau en 2024

2.1.3 Evolution des indices de 1994 à 2023 et contribution de chaque cours d'eau à la production

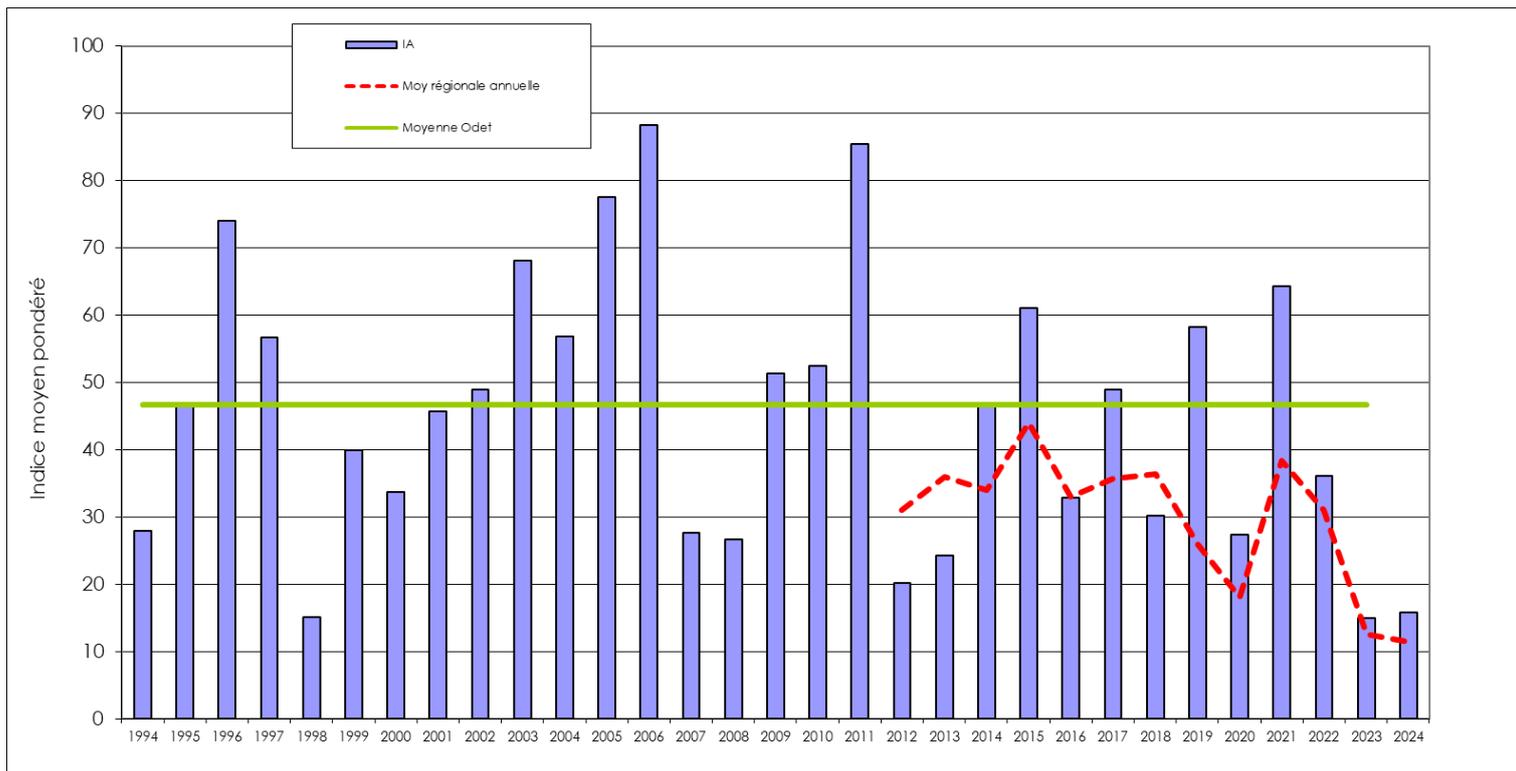


Figure 14 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Odet de 1994 à 2024

L'indice moyen pondéré augmente très légèrement en 2024 (15,8 individus 0+ capturés) par rapport à 2023 (15,04 individus 0+ capturés en 5 minutes). Il s'agit tout de même du 3^{ème} plus faible recrutement observé depuis le début du suivi en 1994. Malgré ce résultat inquiétant, 2024 met fin à deux années consécutives de baisse (2022 et 2023)

Il est très légèrement supérieur à l'indice régional pondéré de 2024 (11,4 individus 0+ capturés en 5 minutes) mais largement inférieur à la médiane de du bassin (46,6 individus 0+ capturés en 5 minutes).

La lecture du graphique ci-dessus montre bien, depuis le début du suivi, l'existence de périodes d'augmentation annuelle du recrutement (1998/2006, 2008/2011, 2012/2015) séparées par des années de chute brutale (2007, 2012, 2016). Depuis 2016, le recrutement est marqué par une fluctuation annuelle importante (une année en hausse, la suivante en baisse). On note également que, depuis 2016, l'amplitude des recrutements à la baisse ou à la hausse s'accroît. Cette forte variabilité, non observée avant 2016, souligne la fragilité de l'espèce.

En tout état de cause, la qualité du milieu est relativement stable et ne saurait expliquer ces tendances et variations observées. La gestion patrimoniale du saumon sur ce bassin versant n'est pas remise en cause.

Le graphique ci-après présente la contribution de chaque cours d'eau du bassin à la production globale en juvéniles de saumon ainsi que la surface de production de chacun des trois cours d'eau en pourcentage.

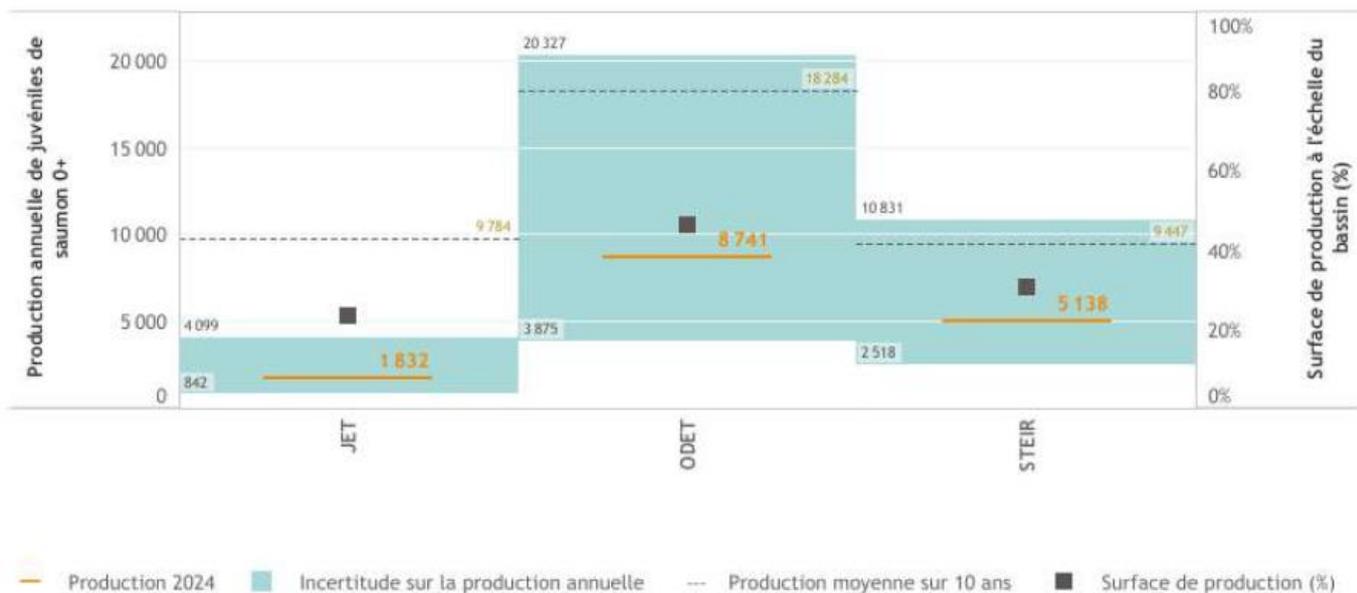


Figure 15 : contribution de chaque sous bassin à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Odet en 2024 (Bretagne Grands Migrateurs)

La production globale 2024 de juvéniles est très inférieure à la moyenne sur 10 ans pour les 3 cours d'eau concernés.

En 2024, le nombre théorique de juvéniles 0 + produits est de 15 711 individus en fonction des surfaces couvertes par les stations d'indice d'abondance. Le bassin Odet/Jet/Steir contribue ainsi pour 11,2 % de la production régionale de juvéniles.

2.2 Le bassin versant de l'Aulne

2.2.1 Présentation du bassin versant

Le bassin versant de l'Aulne situé en centre Finistère s'étend sur 1 821 km² de la source à l'estuaire. Le plus grand bassin versant du Finistère arrive aussi au troisième rang des bassins bretons, après la Vilaine et le Blavet. Son cours principal mesure 145 km de long dont 70 sont canalisés et forment une partie de l'ancien canal de Nantes à Brest. L'Aulne prend sa source en zone granitique dans les Côtes d'Armor près de la Forêt de Beffou, en limite du Finistère. Ce cours d'eau pénètre dans les schistes de Châteaulin dans lesquels il décrit un arc de cercle avant d'arriver au fond de la rade de Brest après de vastes méandres. Ses principaux affluents en rive droite (le Squiriou, la Rivière d'Argent, l'Ellez, le Ster Goanez et à hauteur de l'estuaire, la Douffine) descendent des granites de Huelgoat et des crêtes schisto-gréseuses du Parc Naturel Régional d'Armorique. L'Hyères, principal affluent de la rive gauche est issu des Côtes-d'Armor.

Le débit moyen interannuel de l'Aulne est de 21.5 m³/s (station de Pont-Pol en aval de Châteauneuf, 1970-2000) sur la partie canalisée alors qu'il est de 2.2 m³/s sur l'Aulne amont (station de Scignac, 1975-2000). Les affluents de l'Aulne canalisée sont les rivières à l'étiage le plus marqué du bassin versant. Depuis plusieurs années, l'Aulne reçoit via l'Ellez un soutien d'étiage de la retenue de Brennilis, les eaux du lac ne servant plus au refroidissement de la centrale nucléaire, désormais désaffectée.

La pente moyenne se situe sur le bassin de l'Aulne entre 12,8 ‰ pour le ruisseau des Trois Fontaines et 4,5 ‰ pour l'Aulne rivière.

L'Aulne et ses affluents sont classés en première catégorie piscicole (salmonidés dominants) sur la partie amont du bassin alors que sa partie canalisée, en aval, est en seconde catégorie piscicole (cyprinidés dominants).

L'Aulne se compose de deux unités distinctes : la partie canalisée en aval et l'Aulne rivière en amont. L'Aulne canalisée (660 km²) est une succession de 28 biefs d'écluses sur 70 km de long dans lesquels se jettent de nombreux affluents dont les principaux sont le Ruisseau des Trois Fontaines et le Ster Goanez.

L'Aulne, l'Ellez, le Ster Goanez et la Douffine sont classées au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour en savoir plus, <http://epaga-aulne.bzh>

Par ailleurs, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aulne a été validé sous la responsabilité de l'E.P.A.G.A

Un Contrat Territorial_ Milieux Aquatiques est à l'œuvre sur certains affluents de l'Aulne canalisée.

Une partie de la vallée de l'Aulne canalisée et l'ensemble de la vallée sauvage de l'Aulne (Aulne rivière) forment un site Natura 2000. Sur les affluents, certains cours amont sont inclus dans le périmètre Natura 2000 « Monts d'Arrée ».

Depuis 2014, deux ondes (printemps et automne) d'ouverture des pertuis des barrages de l'Aulne canalisée ont été réalisées annuellement.

2.2.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

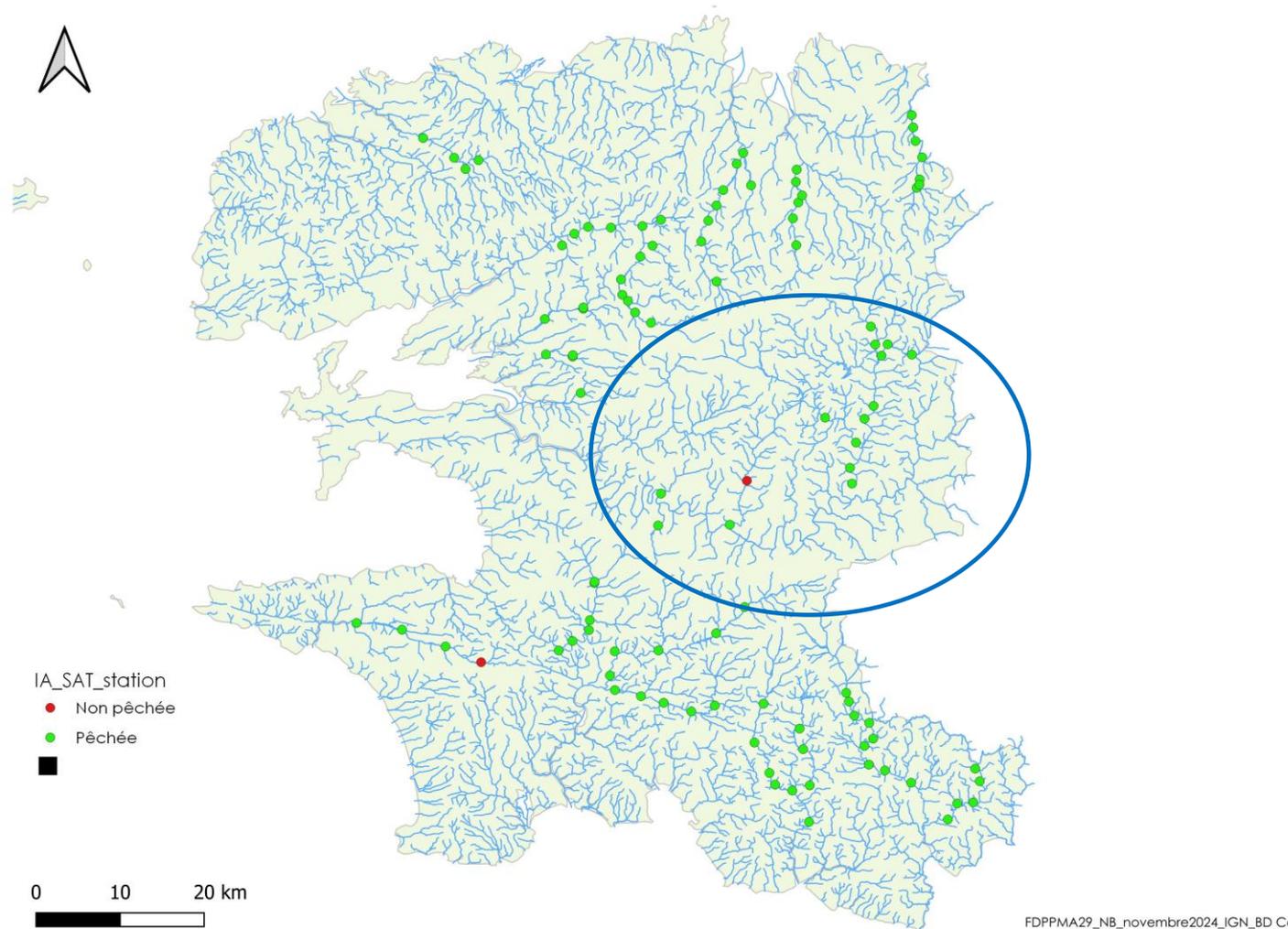


Figure 16 : Carte de localisation des stations sur l'Aulne

Les juvéniles de l'année

		2024
	Station	Nb SAT 0+
Trois Fontain	Poulhazeg	0
Ster Goanez	Kergonniou	9
Ster Goanez	Troamboul	non pêchée
Vernic	confluence Aulne canalisé	1
Crann	confluence Aulne canalisé	non pêchée
Aulne 1	Moulin Roche	18
Aulne 2	Moulin Neuf	7
Aulne 3	Trobescont	23
Aulne 4	Pont Pierres	3
Aulne 5	Forêt Fréau	9
Aulne 6	Le Goask	9
Aulne 7	Lémézec Izella	22
Ellez 1	Coat Nouénnec	11
Ellez 2	Pont Morvan	0
Beurchoat 2	St Amboise	0
Beurchoat 3	Moulin Lidien	0
Total BV Aulne		112
Moyenne BV Aulne		8,00
Moyenne pondérée BV Aulne		8,16

Tableau 7 : Indices d'abondance de juvéniles de saumon sur l'Aulne en 2024

Le nombre de juvéniles capturés (112) est quasi identique à celui de 2023 (100). L'indice moyen pondéré progresse très légèrement (+ 0,5 point) et se situe à 8,16 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il reste au-dessous de la médiane de suivi sur 10 ans du bassin (14,1 individus 0+).

Comme indiqué au 1.8, le nombre de géniteurs n-1 peut influencer le recrutement n. Le nombre de géniteurs comptés au seuil de Chateaulin a encore diminué en 2023 (198 individus) par rapport à 2022 (240 individus_données Région Bretagne/Observatoire des poissons migrateurs). Il est donc possible que cette migration ait influencé à la baisse le recrutement 2024.

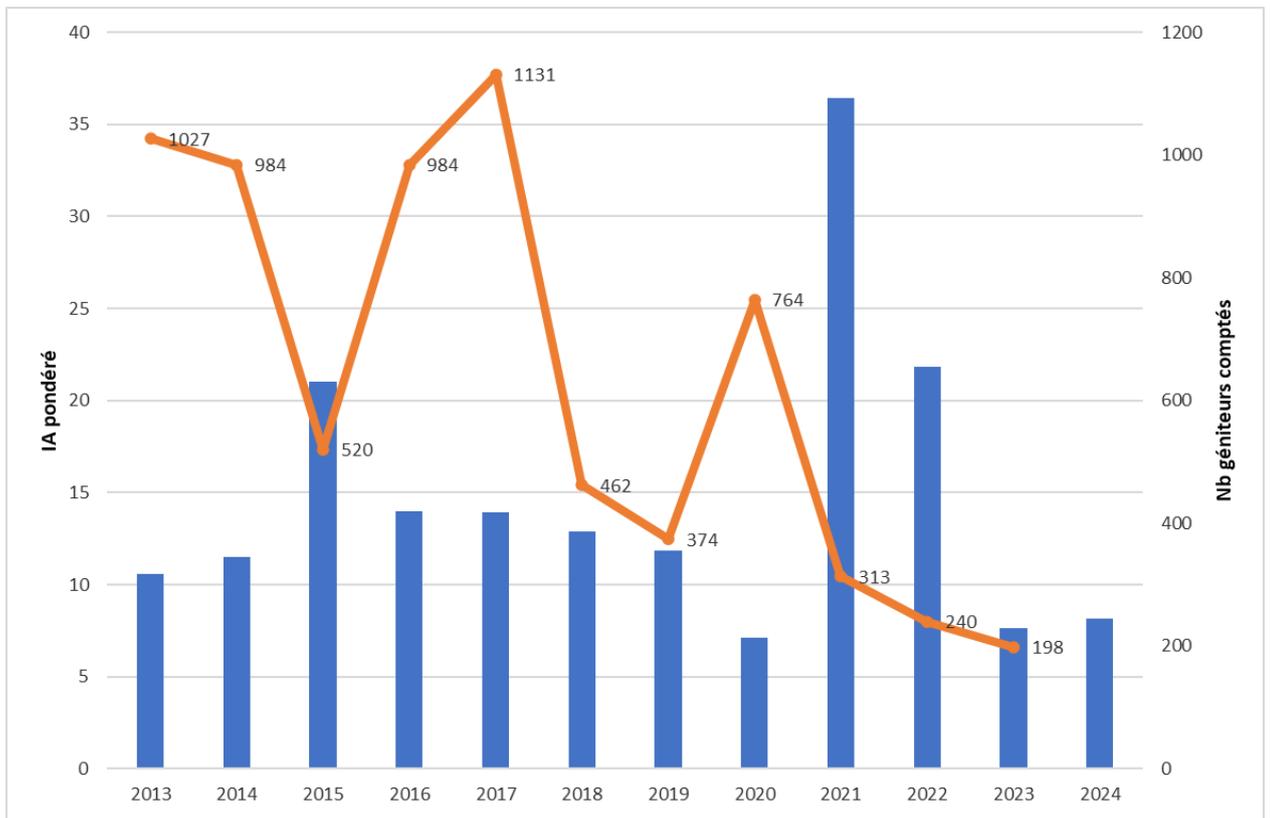


Figure 17 : Evolution Indice Abondance pondéré moyen et comptage de géniteurs (données : Région Bretagne)

Indépendamment des ondes d'ouvertures, il est possible que la composition du stock migrant (PHM / 1HM) voire sa nature (individus issus de reproduction naturelle ou de repeuplement) puisse impacter le recrutement en juvéniles. En effet, ces caractéristiques influencent les capacités de migration (atteindre plus ou moins rapidement les zones de frayères les plus productives) et de reproduction (volume de la dépose d'œufs). Depuis 2019, la quasi-totalité (96%) des saumons comptés en montaison sont issus de reproduction naturelle.

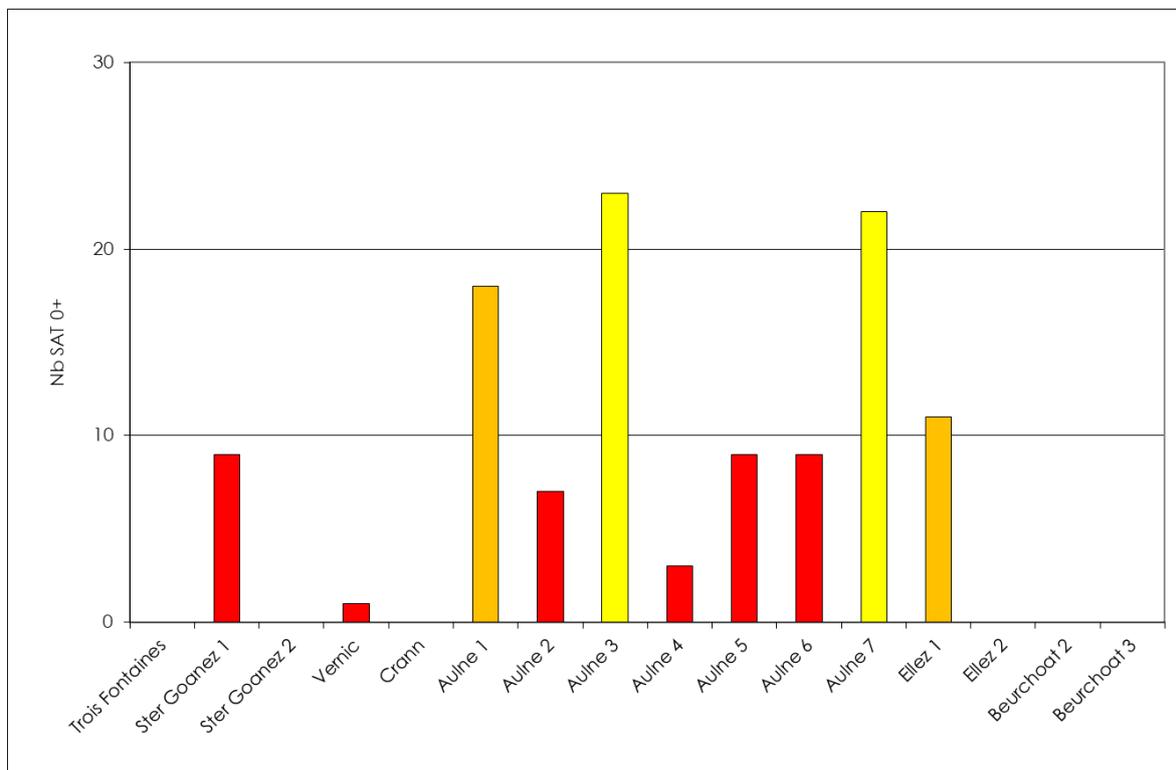


Figure 18 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur l'Aulne en 2024

En 2024, les indices d'abondance varient de 0 individus 0+ capturés en 5 minutes à 23 (Aulne_3). 4 stations sur les 15 prospectées ont un indice nul. Le recrutement 2024 est donc **très faible** et s'établit à 8,16 individus 0+ capturés en 5 minutes.

Il faut remarquer que, malgré un niveau très faible, il progresse légèrement par rapport à l'indice pondéré moyen de 2023 (7,63 individus 0+ capturés en 5 minutes). Or ce résultat en progression a été obtenu avec un nombre de géniteurs migrants 2023 plus faible que celui de 2022 qui avait généré le recrutement 2023. Ainsi, la relation nombre de géniteurs migrants en année n-1 / niveau de recrutement année n n'est pas forcément intuitive. Même si c'est sur l'Aulne que l'indice hydrologique estival est le plus faible parmi les cours d'eau analysés, la survie des juvéniles a été correcte.

La répartition du recrutement selon les stations est assez hétérogène. Elle est « concentrée » sur l'aval et l'amont de l'Aulne rivière. Le cours médian étant moins productif. Comme à l'an passé, le Beurchoat n'est pas contributeur au recrutement. Il est à noter que l'Indice Hydrologique pour la période de montaison des géniteurs est parmi les plus déficitaires.

Les affluents de l'Aulne canalisée restent toujours très peu colonisés (seulement 9 % du total d'individus 0+ capturés). Ils ne représentent donc pas une alternative viable pour l'avenir du saumon sur l'Aulne.

Taille moyenne

Sur l'Aulne, en 2024, la taille moyenne est de 92,73 mm. Elle augmente de 0,7 cm par rapport à 2023.

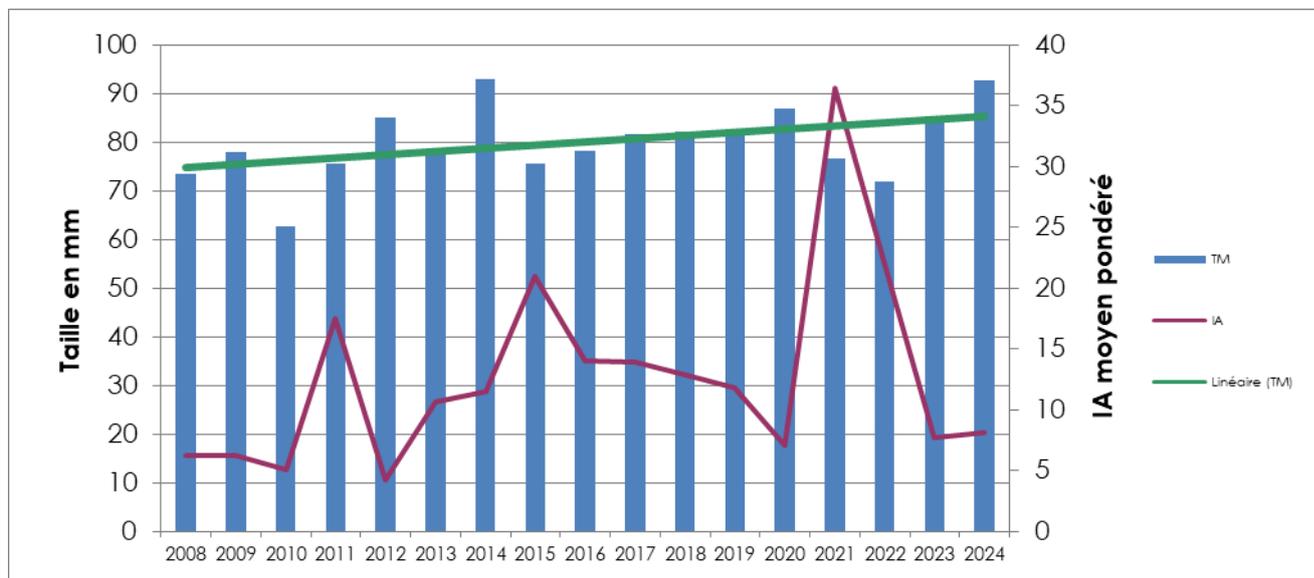


Figure 19 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution de l'IA moyen pondéré sur le bassin de l'Aulne

A la lecture du graphique ci-dessus, on note une augmentation significative de la taille moyenne des juvéniles 0+ depuis 2015, avec en corollaire une diminution du recrutement. Il semble donc y avoir un effet densité/dépendance au moins jusqu'en 2022. L'année 2022 diffère (forte baisse de la taille moyenne et du recrutement). Cela peut être dû à des conditions de croissance difficile (étiage très marqué). En 2023, on retrouve une évolution asymétrique entre taille moyenne et recrutement. Pour 2024, indice moyen pondéré et taille moyenne augmentent. Renforçant l'hypothèse de bonnes conditions de croissance des juvéniles.

Au niveau des différents cours d'eau prospectés, c'est sur l'Aulne que la taille moyenne des individus reste la plus forte (94,98 mm). Il est intéressant de noter que, non seulement, l'Aulne rivière concentre la production de juvéniles mais que ceux-ci sont les plus gros malgré des densités supérieures à celles des autres cours d'eau du bassin versant.

2.2.3 Evolution des indices d'abondances de 1997 à 2024 et contribution de chaque sous bassin à la production

En 2024, l'indice moyen pondéré progresse légèrement (8,16 individus 0+ capturés en 5 minutes) mais reste inférieur à la médiane sur la période de suivi (9 individus 0+ capturés en 5 minutes). Il est aussi inférieur à la moyenne régionale annuelle.

L'indice moyen pondéré 2024 est le 13^{ème} moins bon sur les 28 années de suivi.

L'amélioration des conditions de migration liée à l'expérimentation d'ouvertures des pertuis reste à privilégier pour une meilleure colonisation des zones de reproductions les plus efficaces (Aulne rivière, Ellez) ; notamment les secteurs les plus en amont.

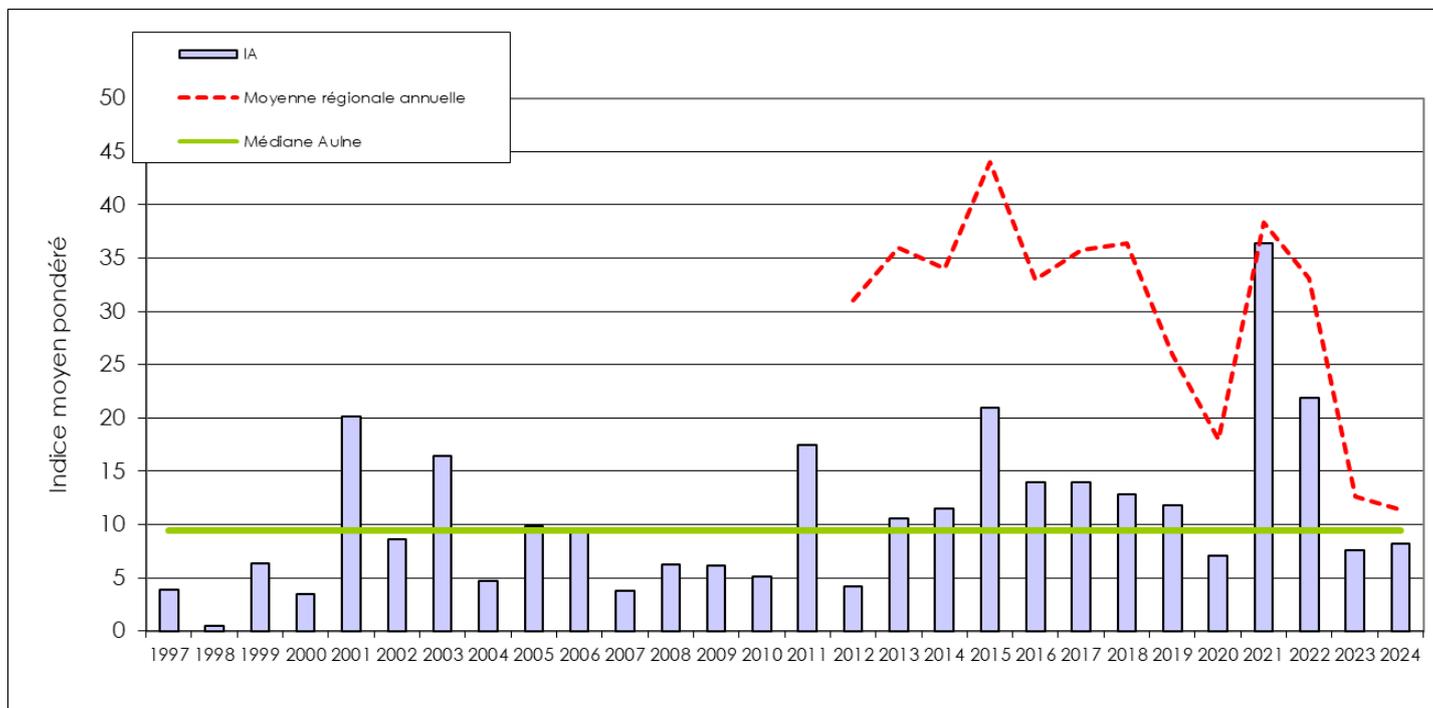


Figure 20 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Aulne de 1997 à 2024

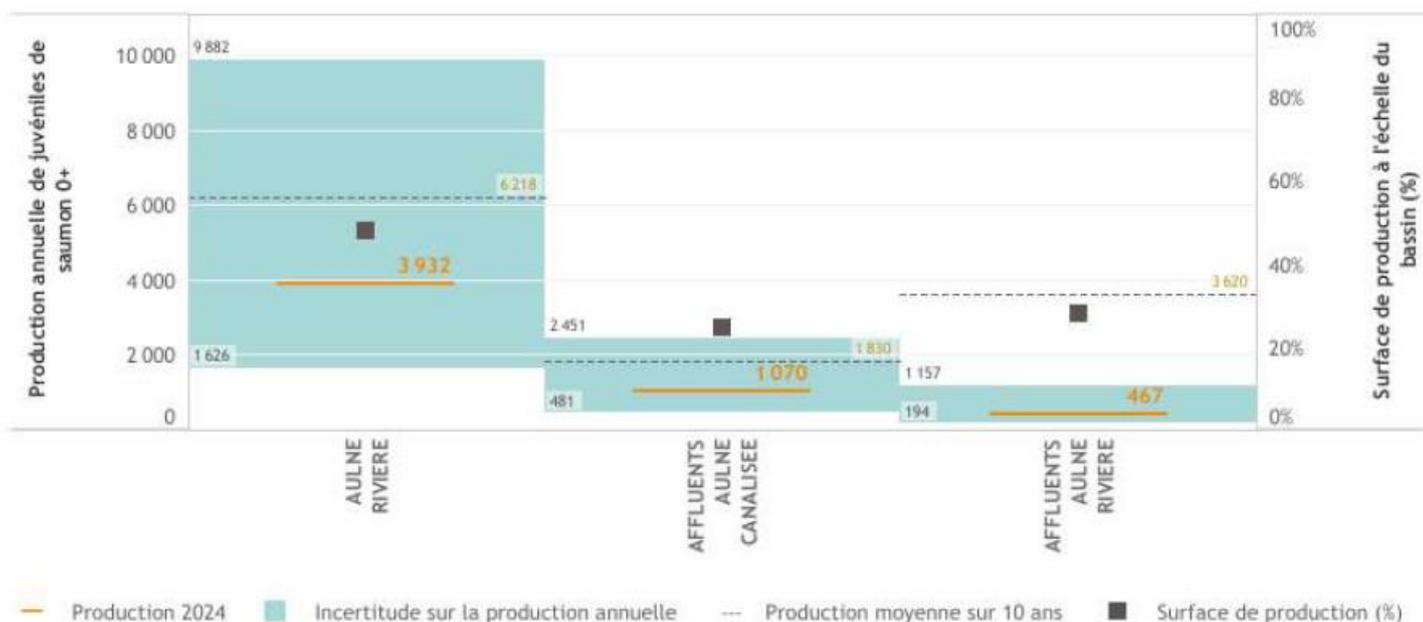


Figure 21 : Contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Aulne (Bretagne Grands Migrateurs)

La production de juvénile saumon est encore largement inférieure à la moyenne sur 10 ans. Elle est notamment tirée vers le bas par les affluents de l'Aulne rivière.

Le nombre théorique de juvéniles produits est de 5 469 tacons. Ainsi, en 2024, le bassin versant de l'Aulne représente 3,9 % de la production de juvéniles 0+ de saumons ; alors même qu'il représente 6,2 % des surfaces de production régionale.

Le résultat faible obtenu en 2024 confirme toujours le déficit de production en juvéniles de saumon qui reste chronique sur toute la période de suivi.

Si on analyse la contribution des différents secteurs du bassin versant, on constate toujours la prédominance de l'Aulne rivière qui concentre, sur la période 1999-2023, 61 % de la production de juvéniles. En 2024, ce chiffre atteint 82 % !

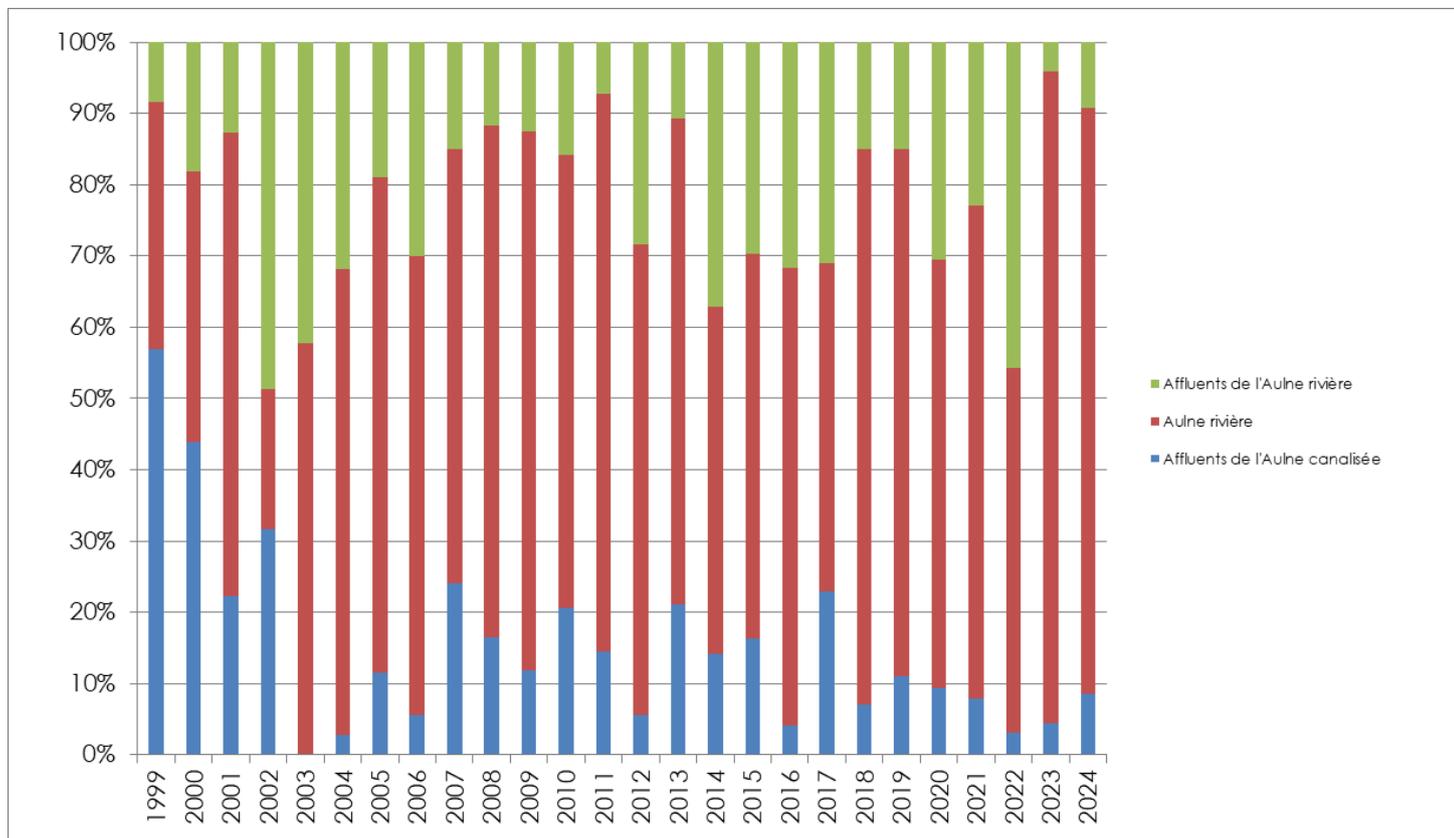


Figure 22 : Evolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles de saumon du bassin de l'Aulne entre 1999 et 2024

Plus que jamais, en ces temps de dérèglement climatique, la question de la libre circulation vers les zones de frayères de l'Aulne rivière (eau plus fraîche, risque d'assez moins grand) reste toujours cruciale pour la pérennité de l'espèce.

En effet, les données de la température de l'eau (moyenne journalière) au niveau de la prise d'eau potable de Coatigrach (Syndicat Mixte de l'Aulne) montrent que, pour une partie significative de la période estivale (fin juillet/début septembre), le seuil du risque de mortalité est atteint et régulièrement dépassé, voire également le seuil léthal.

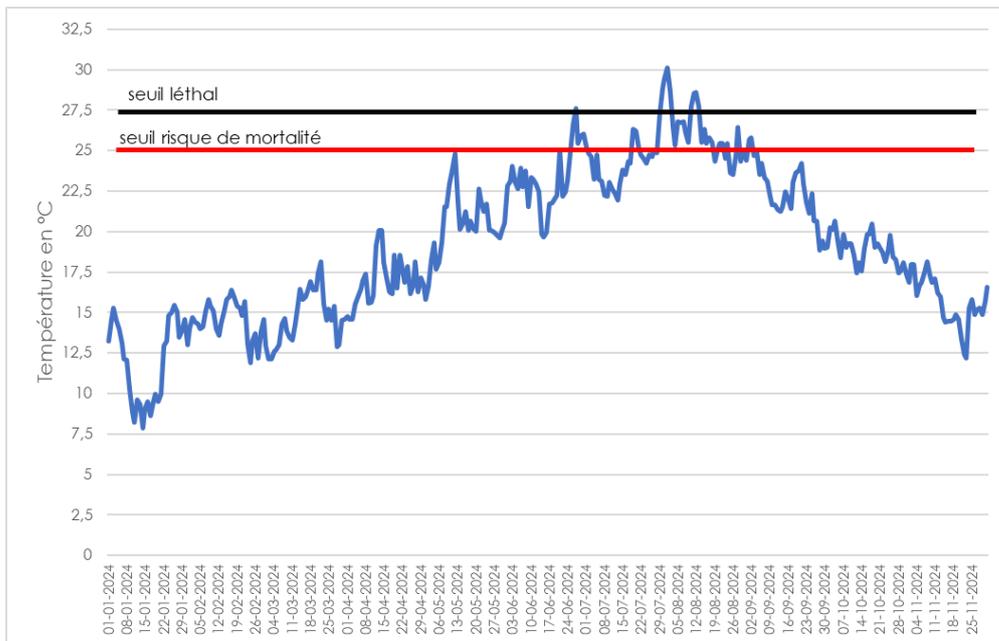


Figure 23 : Evolution de la température journalière de l'eau brute_Coatigrach (Syndicat Mixte de l'Aulne)

Pour le saumon de l'Aulne, il est évident que la question de la température de l'eau de la partie canalisée du cours d'eau est une contrainte importante non seulement pour la dynamique de migration mais aussi pour la survie des individus.

Dans la situation actuelle, une meilleure connaissance des refuges thermiques de la partie canalisée et de leur fréquentation ou non par les géniteurs serait un élément important pour la gestion de cette espèce.

2.3 Le bassin versant de l'Elorn

2.3.1 Présentation du bassin versant

L'Elorn constitue le bassin le plus important du Nord-Finistère (379 km²). La rivière prend sa source dans le centre Finistère au cœur des Monts d'Arrée à 280 m d'altitude. Après plus de 40 km (et environ 168 km d'affluents) s'écoulant en zone agricole puis urbaine, la rivière se jette au fond de la Rade de Brest par un estuaire étroit et allongé en ria.

Malgré l'abondance des précipitations annuelles et de son débit moyen (5.53 m³/s en partie aval à Pont-ar-Bled et 4.03 m³/s à Kerfaven (Anonyme, 1995), l'étiage est accentué par la nature schisteuse du bassin. La retenue du Drennec, située en tête de bassin versant (8 millions de m³) et alimentée par le Mougau, assure un soutien d'étiage pour l'alimentation en eau potable de Brest et de sa région.

La typologie des faciès d'écoulement et de la granulométrie confère à l'Elorn une vocation salmonicole marquée (niveau typologique B3-B5). La pente moyenne de l'Elorn est de 6,7 ‰, son profil en long est régulier d'amont en aval. La connaissance de la rivière montre que les zones courantes sont très présentes notamment en partie amont où la pente est forte (7,8 ‰ sur 9.5 km en aval du Drennec).

L'Elorn est classé au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

Pour en savoir plus, <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr/>

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est en cours porté par le Syndicat de l'Elorn.

La vallée de l'Elorn est inscrite comme site Natura 2000. Par ailleurs, une partie du bassin versant est incluse dans le périmètre du site Natura 2000 « Monts d'Arrée ».

Un contrat territorial_volet milieux aquatiques est en cours sur ce bassin versant.

2.3.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

En 2024, toutes les stations ont pu être prospectées suite à un contact avec celle située le plus en amont du cours d'eau (Elorn_13).

Suite à la réalisation de la cartographie des habitats favorables, il a été décidé de prospecter les affluents. En effet, ceux-ci contribuent très significativement à la production théorique de juvéniles de l'année.

Ainsi, 8 stations ont été prospectées sur le cours principal et 4 sur des affluents (Quillivaron, Dour Kamm, Stain et Morbic).

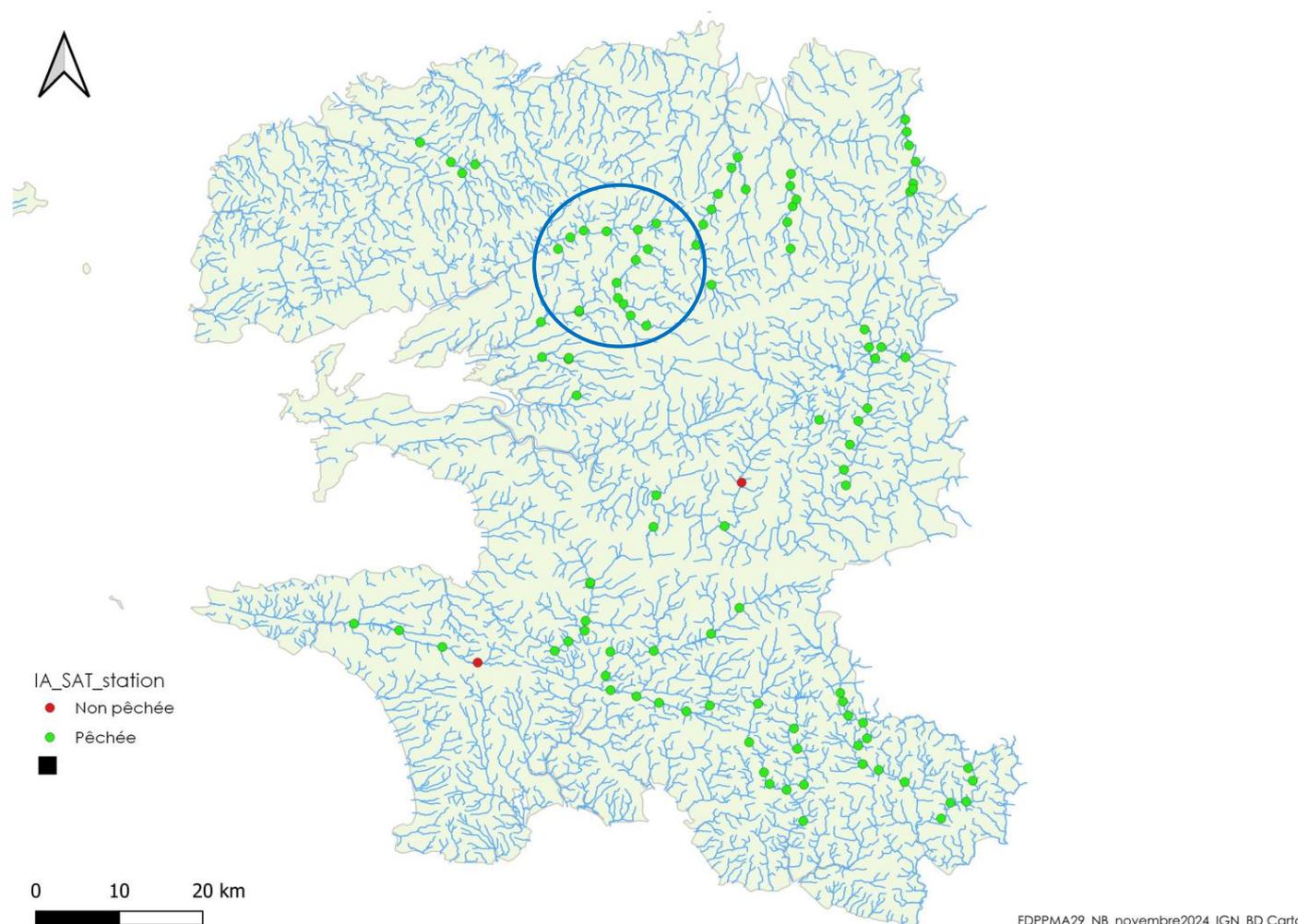


Figure 24
: Carte de localisation des stations sur l'Elorn

Les juvéniles de l'année

		2024	
		Station	Nb SAT 0+
Cours aval	Elorn 2	Moulin Roche	0
	Elorn 3	Pont Christ	2
	Elorn 4	Le Quinquis	36
Cours moyen	Elorn 5'	Mlin de la Gare	12
	Elorn 8	Le Pontic	31
	Elorn 9'	Kerléo	19
	Elorn 10	Rozarvilin	57
Cours amont	Elorn 12	Gollen	4
	Elorn 13	Moulin Bois	0
Affluents	Elorn 6	Moulin Kermadec	31
	Elorn 15	Kerro'ch	6
	Elorn 16	Moulin Fling	8
	Elorn 17	Traon Louarn	0
Total			206
Moyenne			15,85
Moyenne pondérée			16,46

Tableau 8 : indices d'abondance de juvéniles de saumon sur le bassin de l'Elorn en 2024

Un total de 206 juvéniles de l'année a été capturé lors de la campagne 2024. Il est relativement proche de celui de 2023 (224). L'indice moyen pondéré reste **faible** à un niveau de 16,46 individus 0+ capturés en 5 minutes. Et ce pour la seconde année consécutive ; situation inédite depuis 2001.

Il est cependant supérieur à l'indice moyen pondéré régional annuel (11,4 individus 0+ capturés en 5 minutes).

Cette diminution peut être mise en lien avec le nombre de géniteurs remontés durant l'année 2023 (SCEA, 2024). En effet, 266 géniteurs ont été comptés ; ce qui correspond à la moins bonne année depuis le démarrage du comptage en 2007.

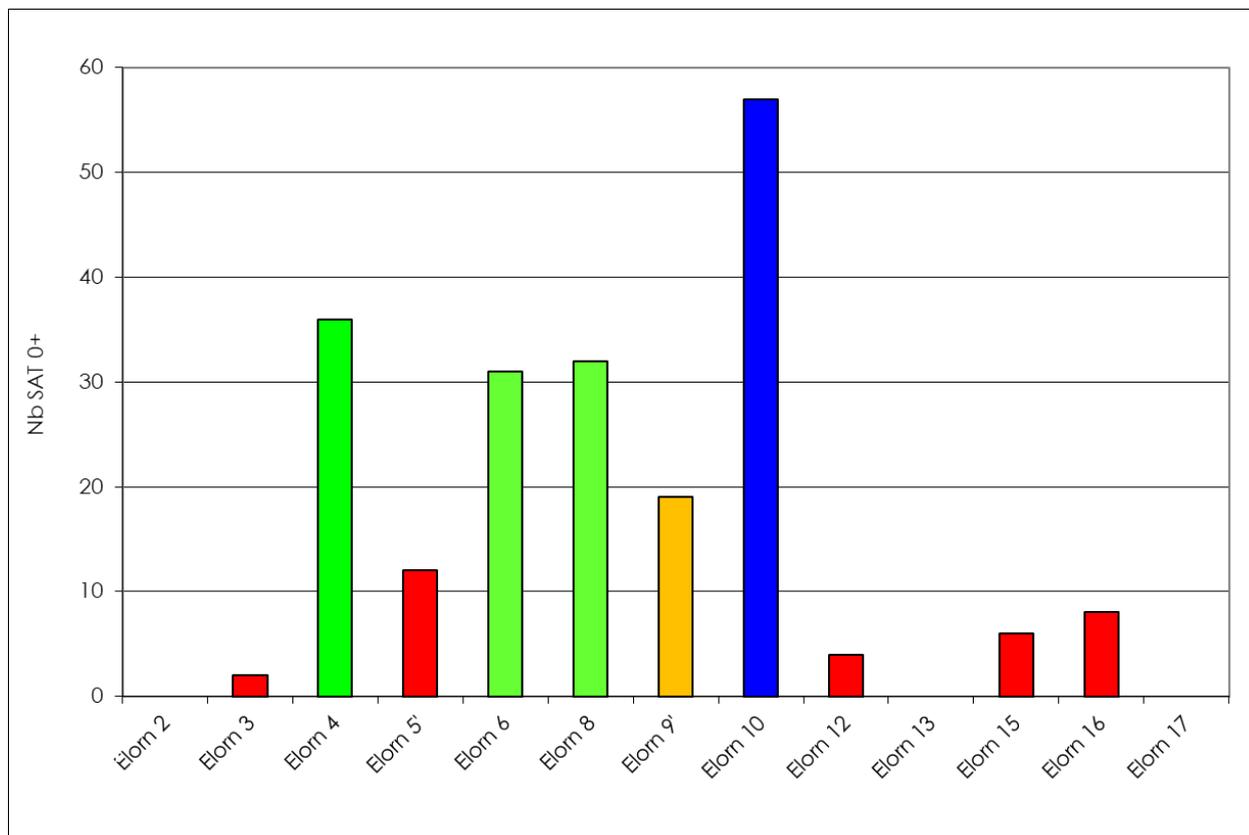


Figure 25 : Indices d'abondances de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Elorn en 2024

Les indices varient de 0 individus 0+ capturés en 5 minutes (Elorn 2 et Elorn 13) à 57 (Elorn 10). 8 stations sur 13 des stations pêchées obtiennent un indice nul à faible. Le recrutement reste concentré sur les mêmes stations qu'en 2023 (Elorn 4, Elorn 8 et Elorn 10) pour le cours principal. Et sur la station Elorn 6 sur le Morbic.

Comme en 2022, les secteurs amont (Elorn 12 et Elorn 13) présentent un recrutement très faible à nul, malgré de bonnes conditions hydrologiques pour la période de montaison des géniteurs. On observe une très faible colonisation de la zone aval de l'Elorn.

Les affluents amont (hormis le Quillivaron_Elorn 17) présentent un recrutement faible mais cela témoigne tout de même de leur apport à la production de juvéniles du bassin.

La taille moyenne est de 88,79 mm sur l'Elorn en 2024. Elle augmente de 2,9 mm par rapport à l'an passé dans une même situation diminution du nombre de juvéniles. La relation linéaire indiquée sur le graphique suivant montre une augmentation de la taille moyenne.



Figure 26 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024

2.3.3 Evolution des indices d'abondances de 1998 à 2024 et contribution de chaque secteur à la production

Sur la période de suivi, on observe plusieurs périodes d'évolution l'indice d'abondance moyen pondéré. Avec une période de progression spectaculaire à partir de 2006 et jusqu'à 2015. Sur cette période, cet indice est, en moyenne, de 88 individus 0+ capturés en 5 minutes.

Depuis 2016 (hormis 2021), l'indice moyen pondéré se situe à un niveau inférieur à la médiane sur la période de suivi. C'est à nouveau le cas pour 2024.

Pour l'Elorn, on observe, depuis 2011 et surtout depuis 2016 (date qui semble commune à tous les bassins du département), une érosion spectaculaire de l'indice moyen pondéré. Cette tendance se confirme en 2024 qui est la 3^{ème} moins bonne année depuis le début du suivi en 1998.

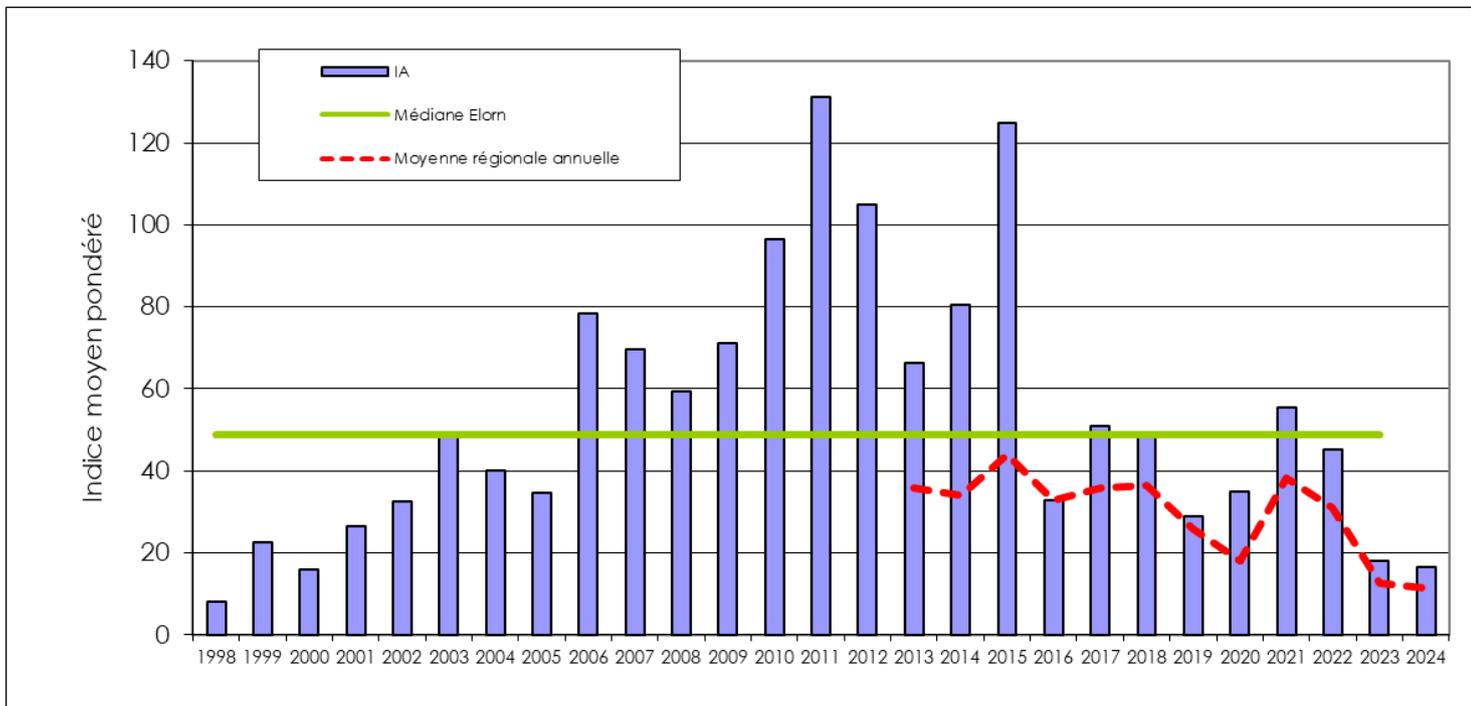


Figure 27 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Elorn de 1998 à 2024

Compte tenu de la présence d'un vidéocomptage en aval de l'Elorn (site de Kerhamon), il est possible de représenter graphiquement l'évolution des migrations de géniteurs (barres bleues) et celle des indices d'abondance (trait rouge) (voir graphique ci-dessous).

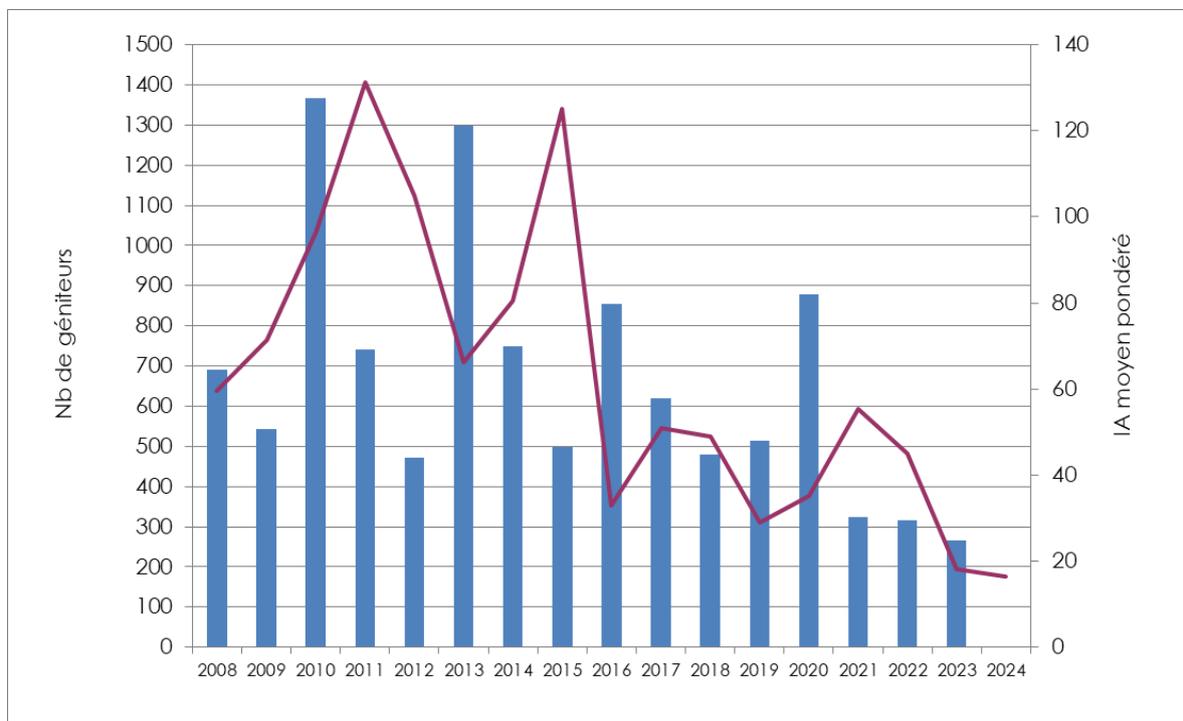


Figure 28 : évolution de l'indice moyen pondéré et des géniteurs comptés au vidéocomptage entre 2008 et 2024

A la lecture du graphique, il n'est pas évident de faire une relation continue entre le nombre de géniteurs arrivés l'année n-1 et les indices de l'année n. Ainsi, les baisses de géniteurs observées entre 2008 et 2009 ainsi qu'entre 2013 et 2014 ne se sont pas traduites par des diminutions des indices les années suivantes (2010 et 2015). La hausse de géniteurs migrants de 2017 se traduit, en 2018, par une diminution de l'indice moyen pondéré.

Cependant, depuis 2019, et y compris pour 2023, on observe que l'indice d'abondance pondéré et le nombre de géniteurs comptés évoluent dans le même sens. A l'inverse de la situation observée sur l'Aulne, la baisse du nombre de géniteurs migrants en 2023 a entraîné une baisse, légère, du recrutement en 2024 (- 9 %). Rétrospectivement, malgré un nombre de géniteurs migrants en 2022, le recrutement 2023 avait beaucoup plus diminué (- 59%).

Le succès reproducteur 2024 semble donc avoir été bon en lien avec des conditions hydrologiques plutôt favorables (voir 1.7)

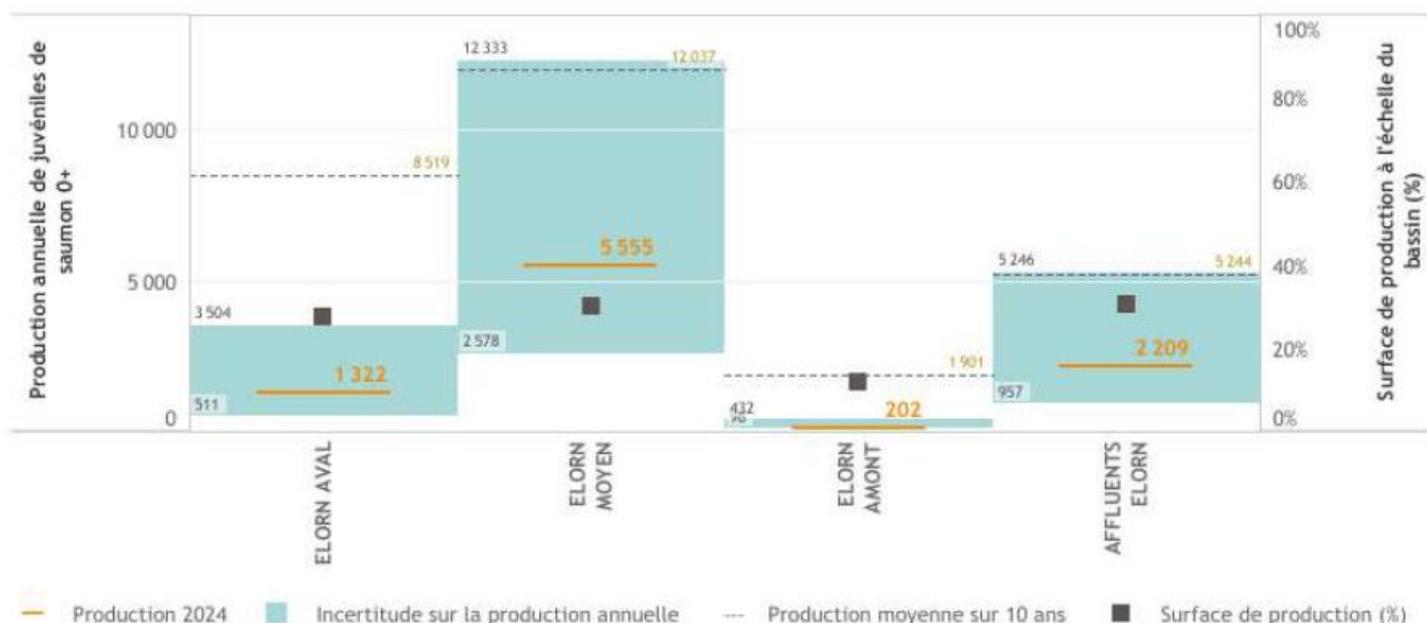


Figure 29 : contribution des cours aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon de l'Elorn (Bretagne Grands Migrateurs)

En 2024, on observe un déficit de production par rapport à la moyenne pour tous les secteurs de l'Elorn.

En 2024, le nombre théorique de juvéniles 0 + produits est de 9 289. L'Elorn contribue à 6,6 % de la production régionale.

Pour la période de suivi, il est intéressant de regarder l'évolution de la répartition de cette production de juvéniles en fonction des trois secteurs du cours d'eau (voir graphique ci-dessous).

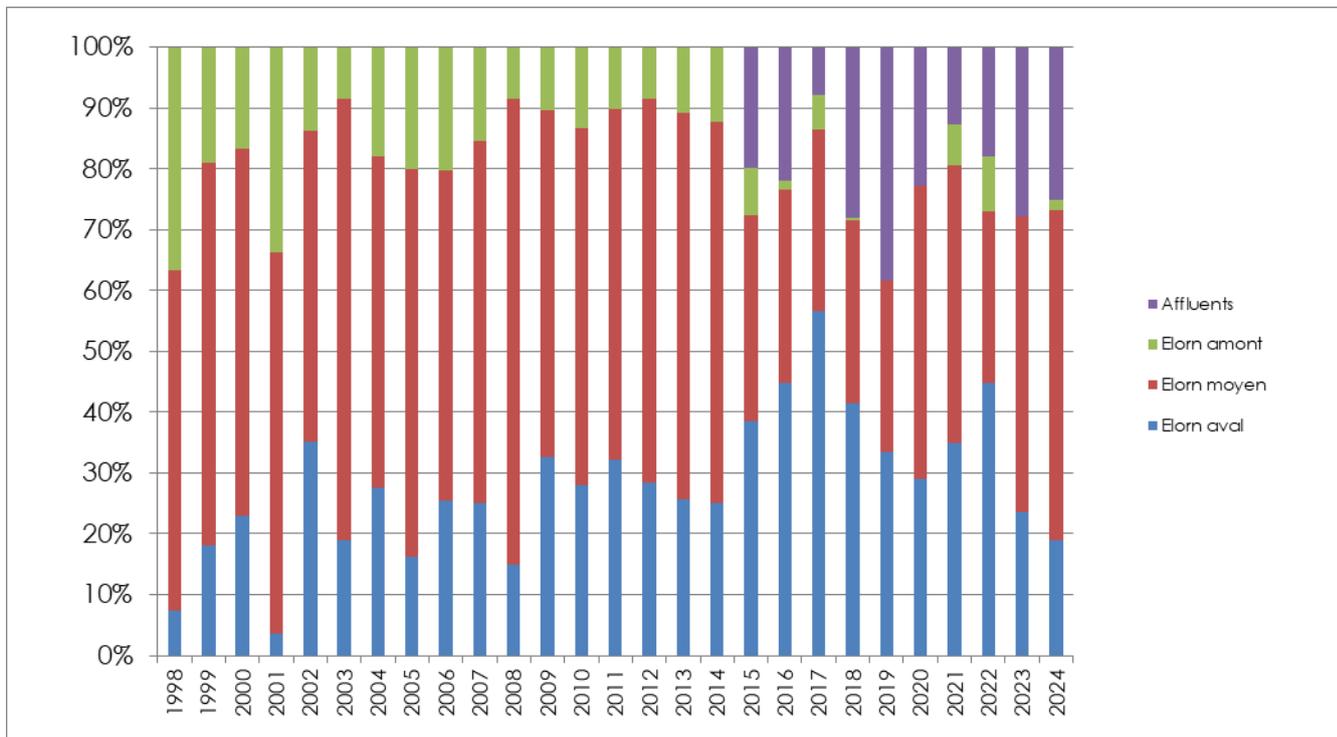


Figure 30 : Evolution des contributions des sous bassins à la production de juvéniles saumon du bassin de l'Elorn entre 1998 et 2024

Ce graphique illustre bien la répartition géographique du recrutement 2024 qui est concentré sur la partie moyenne de l'Elorn (54 %). Il montre aussi l'érosion du recrutement depuis 2022 sur le secteur Elorn aval.

2.4 Le bassin versant du Douaron

2.4.1 Présentation du bassin versant

Le bassin versant du Douaron est situé à l'extrémité nord-est du Finistère. Il forme ainsi la limite départementale avec les Côtes-d'Armor sur lequel il déborde légèrement. Sa superficie couvre 116 km² avec une pente moyenne de 9,5 ‰ (plus marquée en tête de bassin). Le Douaron prend sa source dans les Monts d'Arrée à une altitude avoisinant les 250 m et se jette sur la côte nord finistérienne dans la baie de Plestin-les-Grèves, près de Locquirec selon un axe sud-nord. Le cours principal du Douaron mesure environ 35 km de long. Les affluents représentent environ 49 km de cours d'eau. Les deux principaux sont situés en rive droite, il s'agit du Douar-Uzel et du Squiriou longs respectivement de 6 km et 9 km, dont les pentes moyennes varient de 15,8 ‰ à 17,9 ‰ en font des rivières très courantes.

Le substrat géologique est à dominante granitique. La typologie des faciès d'écoulement et la granulométrie lui confèrent une vocation salmonicole très marquée. Le débit moyen interannuel du Douaron calculé sur 16 ans est de 0,449 m³/s à Coat Ar Ponthou (cours supérieur). En 2004 le débit moyen pour les sept premiers mois est de 0,504 m³/s. Le débit de crue décennale est estimé à 7,8 m³/s et le débit mensuel sec quinquennal est de 0,110 m³/s (Anonyme, 2001).

Le Douaron est classé cours d'eau à migrateurs au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012). Le classement vaut pour la partie du Douaron située en aval du pont du chemin vicinal de Plouigneau à Guerlesquin sur la commune de Botsorhel.

Pour en savoir plus, <http://www.morlaix.communaute.bzh>

2.4.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le Douaron compte 6 stations réparties le long du cours principal et 1 sur son principal affluent, le Squiriou.

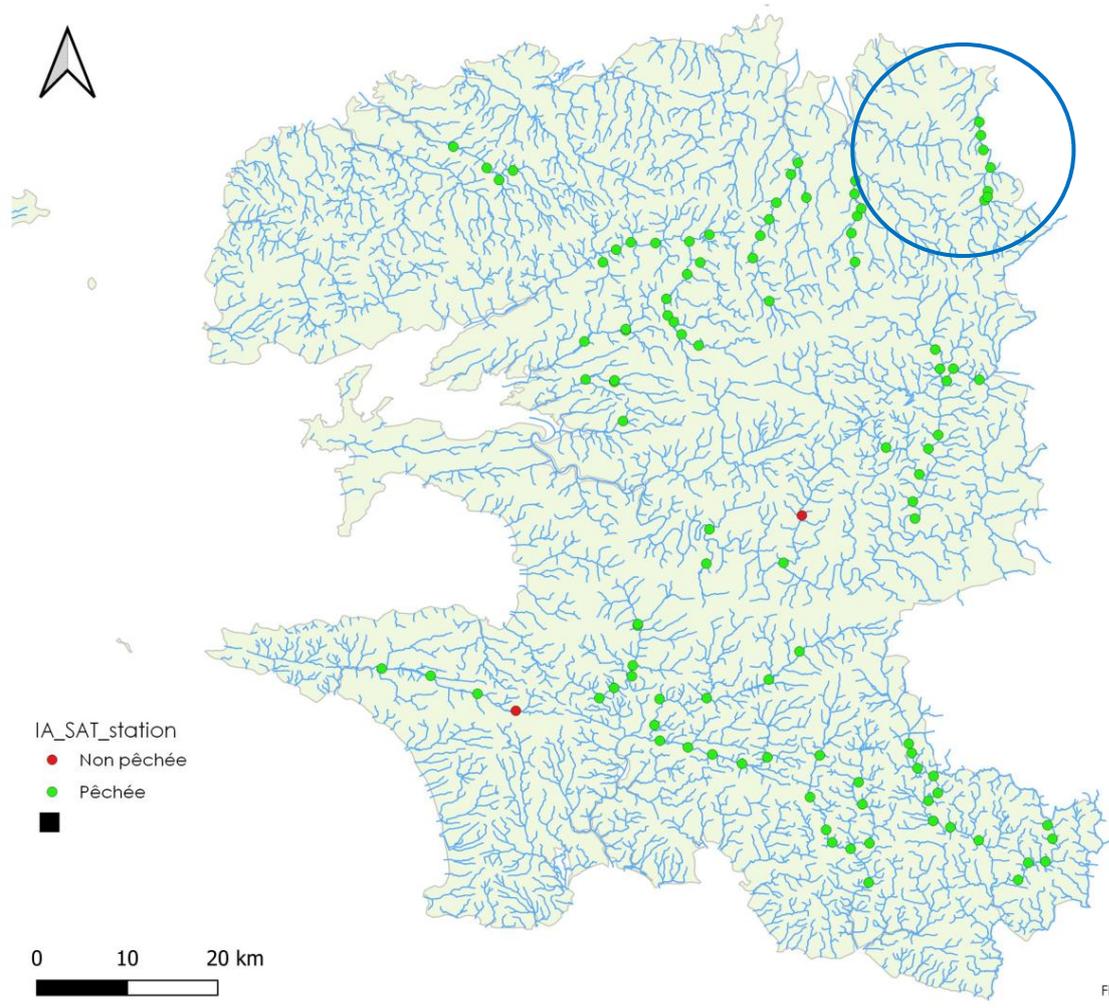


Figure 31 : Carte de localisation des stations sur le Douron

Les juvéniles de l'année

		2024
	Station	Nb SAT 0+
Douron 1	Kermelin	8
Douron 2	Lézormel	22
Douron 3	Toul Ar Hoat	10
Douron 4	Kerathanase	10
Douron 4'	Moulin Nabat	0
Douron 5	Moulin Kervivnio	0
Douron 6'	Squirriou	0
Total		50
Moyenne		7,1
Moyenne pondérée		6,7

Tableau 9 : indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le Douron en 2024

Suivi d'abondance de juvéniles de saumon de onze bassins versants du Finistère en 2024

L'indice moyen pondéré est de 6,7 individus 0+ capturés en 5 minutes. Il régresse très légèrement encore par rapport à 2023 (- 0,9 points). Il peut être qualifié de **très faible**. Il s'agit du recrutement observé le plus faible depuis le début du suivi (1998). Situation inquiétante puisqu'il survient pour la deuxième année consécutive.

Comme à l'an passé, le recrutement est très faible sur la partie amont du Douron (à partir Douron_4). Malgré de bonnes conditions hydrologiques (voir 1.7).

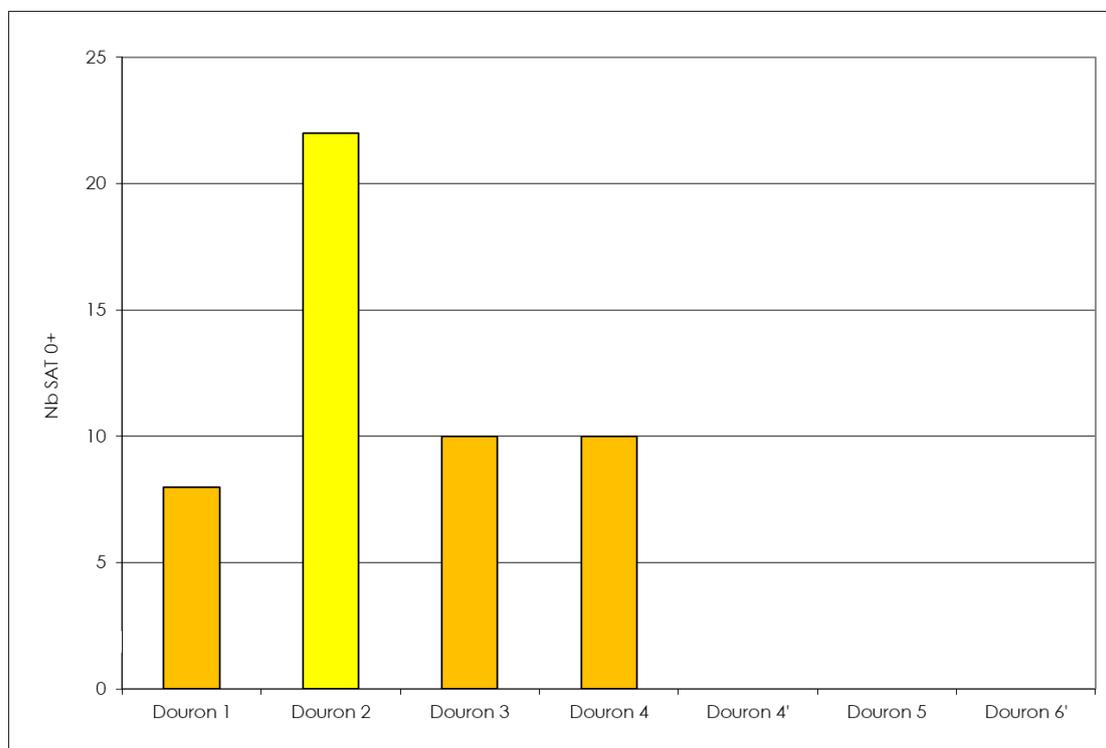


Figure 32 : indices d'abondance de juvéniles saumon 0+ sur le Douron en 2024

Les indices varient selon les stations de 0 à 22 individus 0+ capturés en 5 minutes. On observe que c'est la partie aval du Douron qui est la plus productive ; comme en 2023. Compte tenu des conditions hydrologiques de l'année 2024, cette situation pourrait être liée à un trop faible nombre de géniteurs migrants en 2023.

Taille moyenne

Sur le Douron en 2024, la taille moyenne est de 90,53 mm. Elle progresse fortement par rapport à 2023 (+ 12,15 mm). C'est la plus grande moyenne connue depuis le début du suivi. Pour ce cours d'eau, une relation densité/dépendance semble en place.

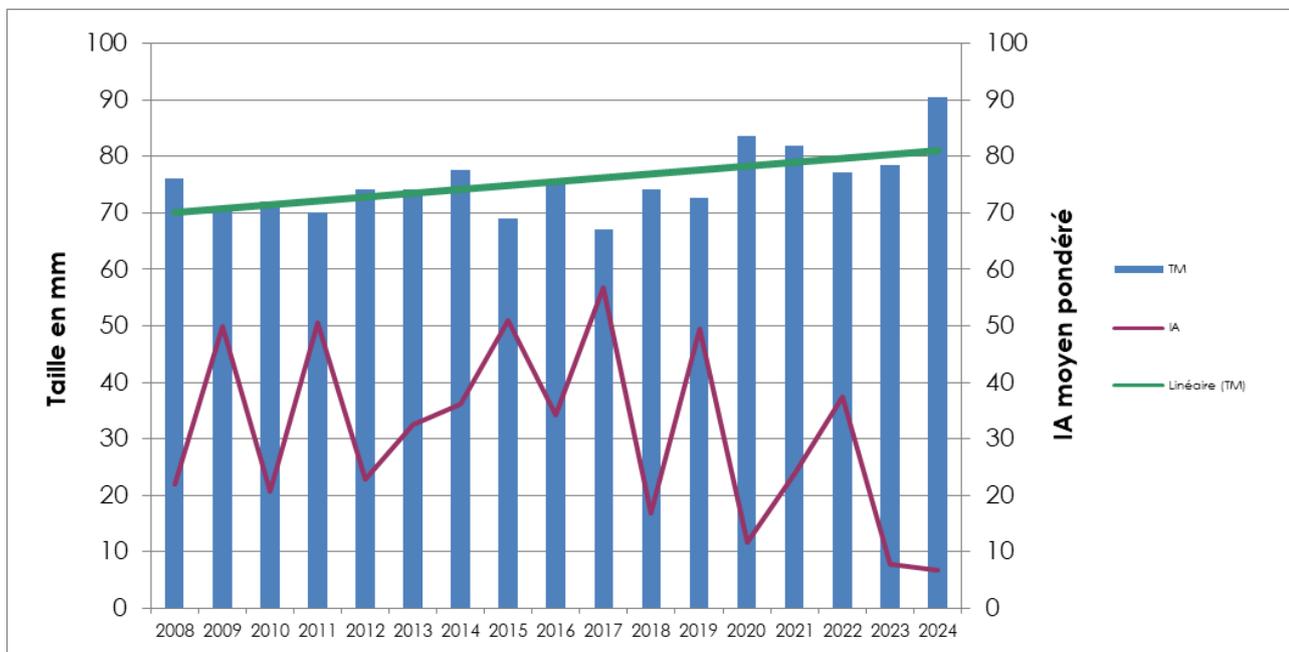


Figure 33 : Taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2024 et évolution des IA moyen pondéré sur les différents secteurs du bassin du Douron

2.4.3 Evolution des indices d'abondances de 1998 à 2024 et contribution de chaque secteur à la production

L'indice moyen pondéré 2024 est le plus faible jamais mesuré (6,7 individus 0+ capturés en 5 minutes) depuis le début du suivi en 1998. Cette situation inquiétante intervient pour la seconde année consécutive. Il est inférieur à l'indice moyen pondéré régional annuel (11,4 individus 0+ capturés en 5 minutes) et de la médiane de suivi du bassin. La situation 2024 confirme le décrochage du recrutement pour ce cours d'eau ; sans que les fonctionnalités physiques aient été altérées.

Les cinq dernières années (2020/2024) de suivi concentrent les trois moins bonnes années de recrutement.

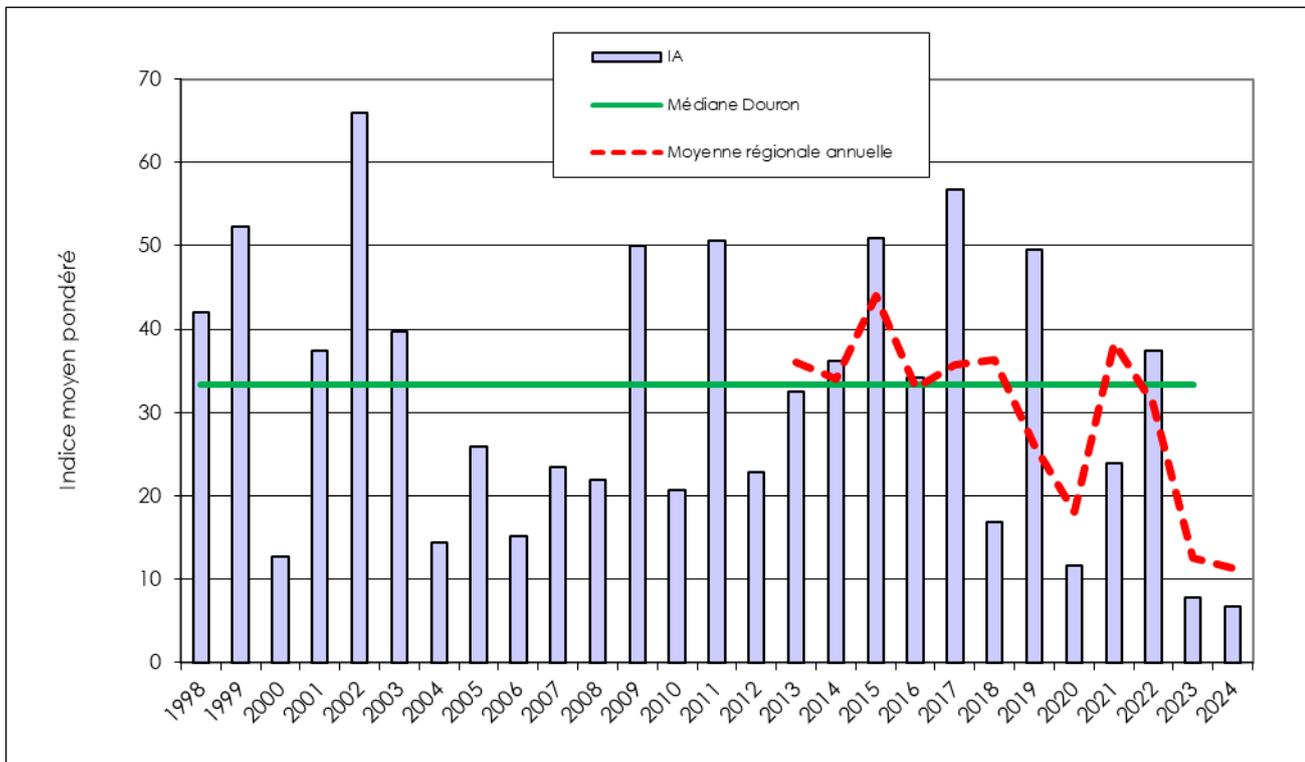


Figure 34 : Evolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant du Douron de 1998 à 2024

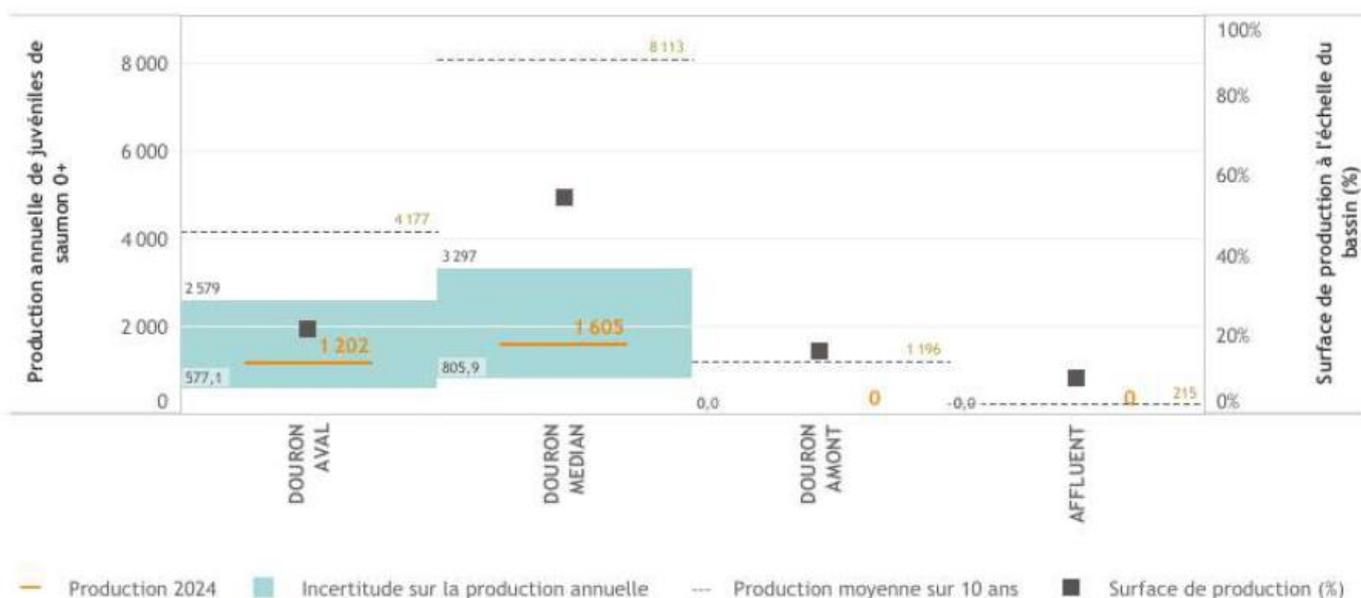


Figure 35 : Contribution des secteurs aval, moyen et amont à la production de juvéniles saumon du Douron (Bretagne Grands Migrateurs)

La production de juvéniles de l'année aura été très inférieure aux moyennes connues pour l'ensemble du cours d'eau.

La production théorique de juvéniles 0+ est de 2 808 individus. Cela représente 2 % de la production régionale.

2.5 Le bassin versant de l'Ellé-Isole

2.5.1 Présentation du bassin versant

Le bassin de l'Ellé est situé au nord-ouest du département du Morbihan. Une partie du cours principal et des affluents, dont le principal est l'Isole, est située dans le Finistère. L'Ellé prend sa source dans les Côtes-d'Armor, à une altitude avoisinant les 200 mètres. Elle s'étend selon un axe nord-sud jusqu'à Quimperlé, où elle rejoint l'Isole et devient la Laiïta jusqu'à la mer. L'Ellé parcourt 42 km dans le Morbihan, 29 km dans le Finistère, et son impluvium est de 543 km² dans le Morbihan et 108 km² dans le Finistère. Sa pente moyenne est de 2 ‰, avec une rupture à 10.7 ‰ au niveau du Grand Pont (Le Faouët). Le sous-bassin de l'Isole a une superficie de 224 km² pour 48 km de cours principal et 158 km d'affluents. L'Isole prend sa source à environ 170 m d'altitude à la frontière du Finistère et du Morbihan. Après sa source, le cours d'eau s'écoule dans le Finistère selon un profil en long irrégulier (chaos rocheux de Cascadec) et une pente moyenne de 3.5 ‰.

L'Ellé ainsi que ses principaux affluents (Isole, Inam,...) sont classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement (arrêté du 10 juillet 2012).

2.5.2 Les indices d'abondance 2024

Répartition et localisation des stations

Le bassin versant de l'Ellé comporte 34 stations. Il y en a 5 sur l'Ellé et 9 sur l'Isole dans le Finistère. Le Morbihan compte 20 stations réparties entre le cours de l'Ellé, l'Inam, le Duc et l'Aër.

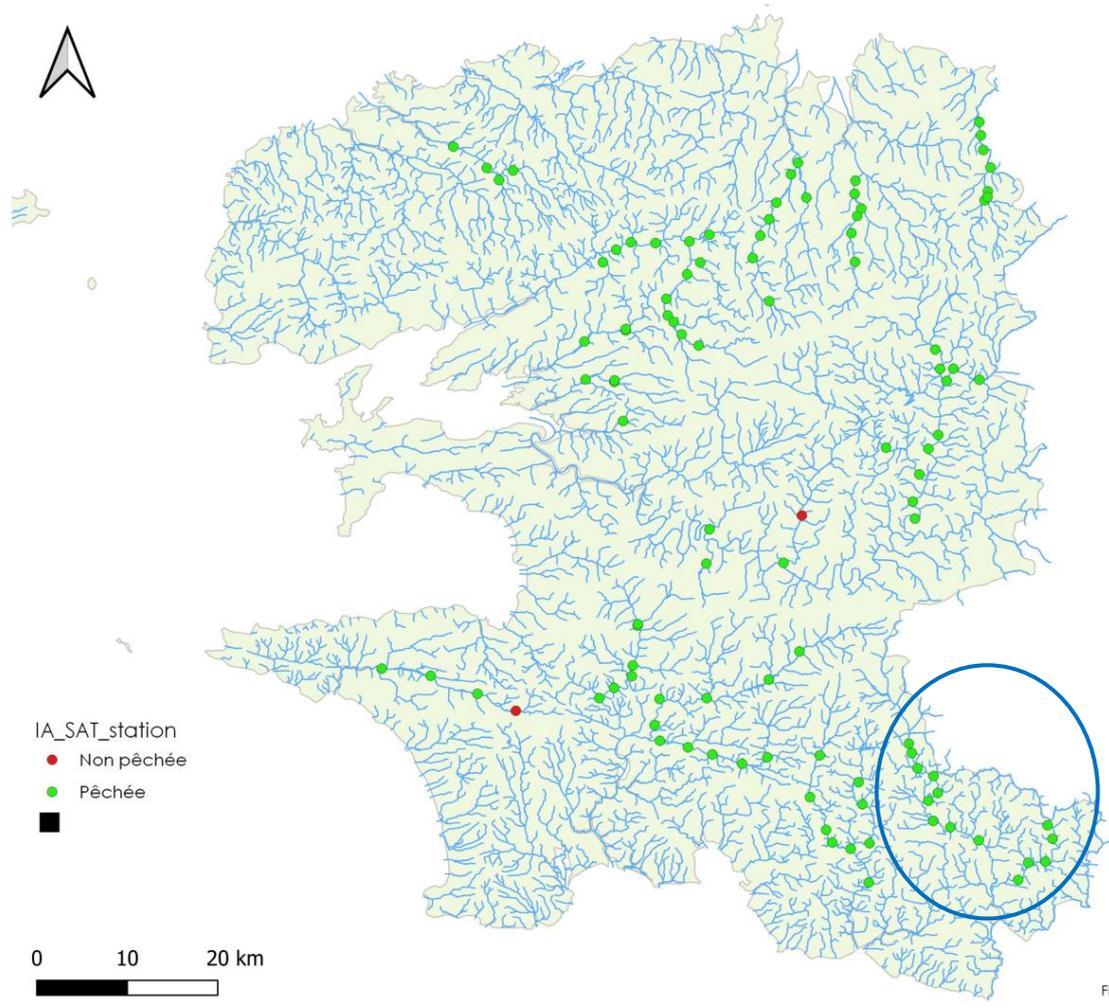


Figure 36 : carte de localisation des stations sur l'Ellé (partie finistérienne)

Les juvéniles de l'année

n°	2024	
	SRR	IA
ellé 0	20409	11
ellé 1	9739	34
ellé 2	30102	23
ellé 3	8327	19
ellé 4	10893	11
ellé 5	67718,22	10
ellé 6	39370,98	17
ellé 7	21686,74	21
ellé 8	17369,347	11
ellé 9	29182,406	8
ellé 10	21890,038	6
isole 1	17886	32
isole 2	12362	16
isole 2'	20480	41
isole 3	15618	32
isole 4	12497	26
isole 4'	26492	22
isole 5	6153	39
isole 5'	13622	9
isole 6	15490	4
inam 1	6917	7
inam 2	22809	14
inam 3	14339	12
inam 4	19594	24
inam 5	11938	22
inam 6	17919	13
duc 1	12854	16
duc 2	8732	8
duc 3	3905	10
aër 1	28213	3
aër 2	7554	2
aër 3	10598	0
aër 4	22585	1
aër 5	6590	0
Moyenne		15,41
Moyenne pondérée		15,15

Tableau 10 : indices d'abondances de juvéniles de saumon sur le bassin de l'Ellé en 2024

Avec un indice moyen pondéré de 15,15 individus 0+ capturés en 5 minutes, l'année 2024 est la moins bonne année de recrutement de juvéniles, depuis le début du suivi en 2011. L'indice annuel peut être qualifié de **faible**. Les indices vont de 0 (Aër_3 et Aër_5) à 41 (Isole_2') individus 0+ capturés en 5 minutes.

Sur l'Ellé, les indices varient de 6 à 34 individus 0+ capturés en 5 minutes pour l'ensemble des stations. La colonisation est effective sur l'ensemble du cours d'eau ;

mais plus faible les secteurs apicaux. Ce sont les stations le plus en aval (Ellé_1 et Ellé_2) qui sont les plus productives.

Sur la station Ellé_2, il a été constaté toujours l'effet négatif la présence de seuils en pierres sur la station (en amont du pont).



Figure 37 : vue de la station Ellé_2 (seuil en pierres)

Il faut rappeler que cela contribue à réduire les zones favorables aux juvéniles et aboutit à leur concentration dans les courants restants. Cette situation peut s'être produite à l'échelle de cette station.

Pour l'Isole, les indices sont tous situés entre 4 et 41 individus 0+ capturés en 5 minutes. En 2024, le recrutement est relativement homogène sur tout le cours de l'Isole ; hormis les stations le plus en amont. Cela confirme que, pour ce bassin, c'est bien l'ensemble de son cours qui est colonisé par les géniteurs. On observe également une amélioration du recrutement sur les 2 stations aval de l'Isole.

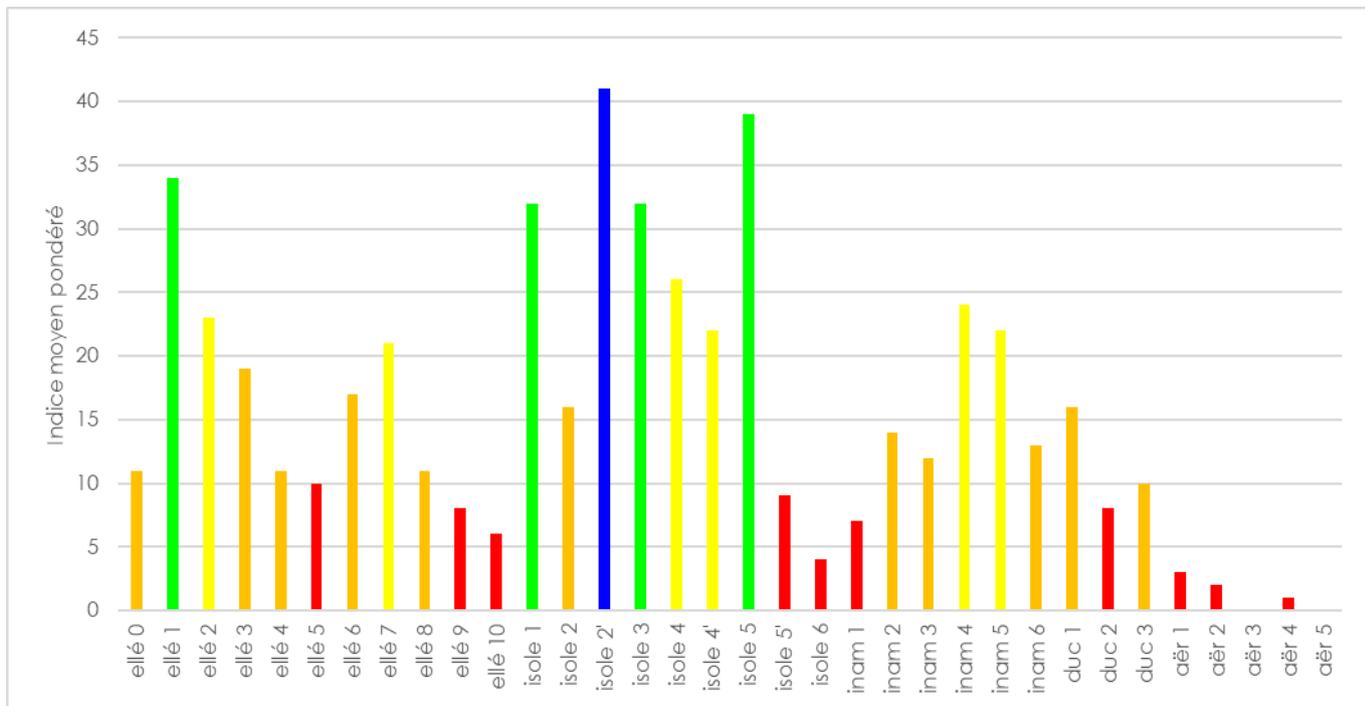


Figure 38 : indices d'abondance de juvéniles de saumon 0+ sur le bassin de l'Ellé en 2024

Taille moyenne

On observe, en 2024, pour les stations du Finistère, à nouveau une augmentation de la taille moyenne pour l'Ellé et l'Isole (respectivement 89,01 mm et 89,33 mm). Cette augmentation est significative sur l'Ellé (+ 7,5 mm).

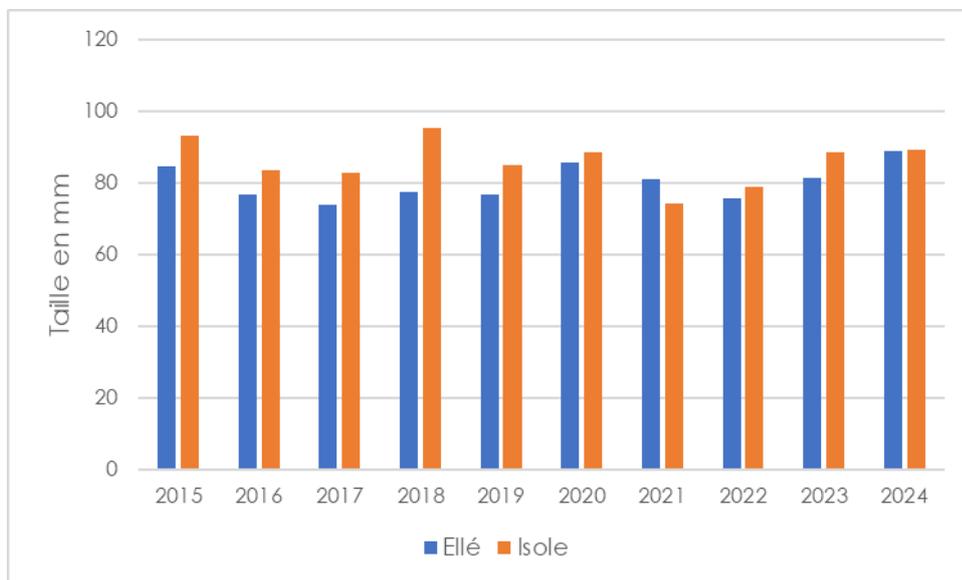


Figure 39 : taille moyenne pondérée des juvéniles saumons de 2015 à 2024 sur les différents secteurs du bassin de l'Ellé finistérien

Cette augmentation peut être liée à des densités plus faibles qu'en 2023 et à de bonnes conditions de croissance.

2.5.3 Evolution des indices d'abondances de 2001 à 2021 et contribution de chaque cours d'eau à la production

De 2001 à 2006, l'indice d'abondance moyen pondéré de l'Ellé est relativement stable et proche de la moyenne régionale. Après le « creux » de 2007 et 2008, l'indice moyen du bassin progresse jusqu'en 2011. Des phases de hausse du recrutement sont visibles sur les périodes 2008/2011 et 2012/2015. Depuis 2016, les fluctuations interannuelles sont continues et le recrutement orienté à la baisse (hormis l'année 2021).

L'année 2024 constitue la plus faible année de recrutement depuis le début du suivi. Situation inquiétante car il s'agit de la deuxième année consécutive. Elle est largement inférieure à la médiane de suivi. On observe depuis 2022 un décrochage du recrutement.

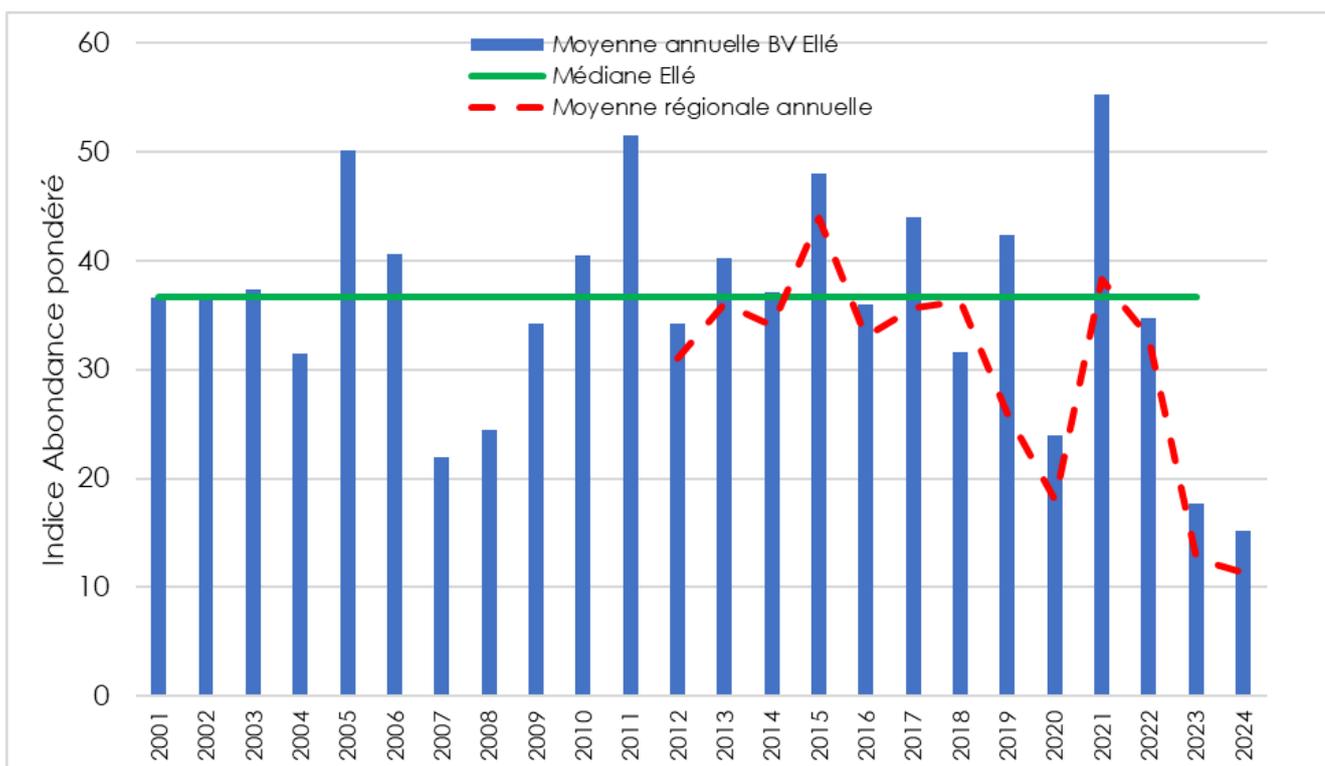


Figure 40 : évolution de l'indice moyen pondéré du bassin versant de l'Ellé de 2001 à 2024

Contribution des affluents ou tronçons en 2024

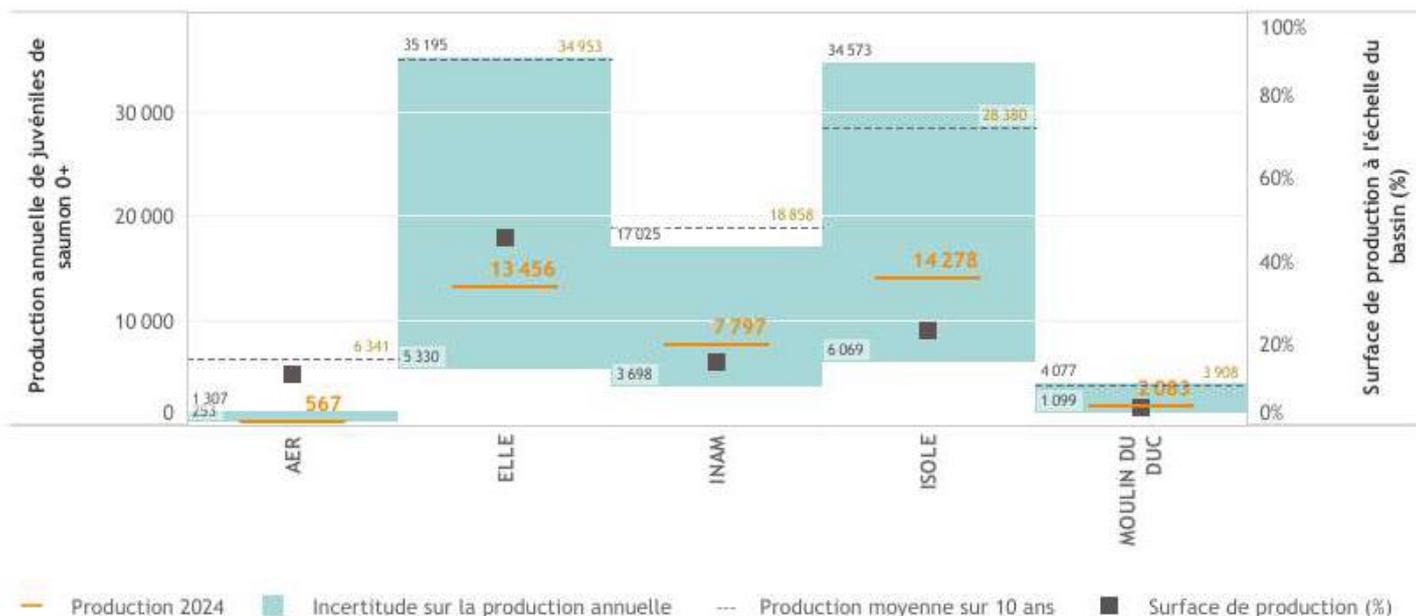


Figure 41 : contribution des différents cours d'eau à la production du bassin versant de l'Ellé

En 2024, c'est l'Isole qui a la plus forte contribution à la production (37%) suivi par l'Ellé (35%). Il est donc essentiel de maintenir une bonne continuité écologique sur ces deux axes majeurs pour l'espèce.

En 2024, le bassin de l'Ellé représente 27,3 % de la production au niveau régional. Ce bassin a une production théorique de juvéniles 0+ de 38 180 individus. Globalement, la situation du saumon en Bretagne reste fortement « Ellé dépendante ».



Figure 42 : Vue d'un seuil artificiel_septembre 2024_station Isole 1

Pour information, lors des pêches, il a été observé une très faible lame d'eau sur le seuil du moulin de Pont Croach. Cette information a été transmise à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.